



Le portrait du Journal du Palais

Du virtuel pour des causes humaines plus réelles

L'important n'est pas le voyage, mais la destination. Après avoir appliqué cet adage à sa vie personnelle et professionnelle, Florent Maurin l'a pris au sens littéral en traversant le sud de l'Europe afin de vérifier que sa manière de créer des jeux vidéo était bel et bien une nécessité sociale. *Page 16*

La CAGS investit pour son eau potable

Une nouvelle unité de traitement de l'eau de près de 2,4 M€ verra le jour à Dixmont afin de garantir durablement la qualité de l'eau potable distribuée aux habitants. *Page 7*

FC Lab, 4,6 M€ dédiés à l'hydrogène

À l'Université Marie et Louis Pasteur, à Belfort, le FC Lab se dote de nouveaux équipements pour sa recherche sur l'hydrogène énergie grâce à 4,6 M€ obtenus dans le cadre de France 2030. *Page 4*

6 pages d'annonces légales

Lire les pages 9 à 14

Tolix, une longévité solide comme l'acier



Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de vous asseoir sur une chaise Tolix. L'histoire du mobilier en acier s'inscrit dans le patrimoine bourguignon depuis 1927, quand Xavier Pauchard établit son activité à Autun en Saône-et-Loire. Souvent copiée

mais jamais inégalée, la bientôt centenaire entreprise Tolix a vu le jour en Bourgogne mais a su conquérir le monde grâce à la qualité de son mobilier et à l'originalité de son design. « Le made in France plaît à l'étranger plus qu'en France où il apparaît

peut-être comme trop cher », explique Emmanuelle McGrath, actuelle présidente de Tolix, au regard des chiffres croissants que Tolix enregistre à l'export. La progression à l'international concerne notamment la Corée, le Japon mais aussi le Canada

et les pays nordiques tels que le Danemark et la Suède. Alors que l'export représente actuellement jusqu'à 30 % des ventes, la présidente souhaite atteindre 50 % pour cette part de l'activité.

Page 3

Le Siceco face aux défis du 100 % électrique

Le 15 juin, le Siceco, territoire d'énergie Côte-d'Or, fêtait les 120 ans de la loi de 1906 qui a fait des communes les autorités organisatrices de la distribution d'énergie. Pour Pascal Grappin, son président, cet héritage est le socle d'un modèle qui a fait ses preuves : « *On ne casse pas ce qui marche depuis 120 ans et qui marche depuis 1947 ici* ». Cet anniversaire s'inscrit

en effet dans un contexte de turbulences législatives où l'État affichait des velléités de recentralisation. Au-delà de la gouvernance, c'est l'état physique du réseau qui inquiète. La France s'engage vers une généralisation de l'électrification, alors que les infrastructures vieillissantes subissent de plein fouet le changement climatique. *Page 7*

Un nouveau quartier inauguré à Dijon. *Page 7*

R 28302 - 5030 - 2€



Particuliers ou entreprises, on vous déroule le

TAPIS ROUGE

AU ZÉNITH DE DIJON

1 PLACE DE SPECTACLE	PARKING VIP	PASS VIP	ACCUEIL PERSONNALISÉ	COCKTAIL DINATOIRE	ACCOMPAGNEMENT EN SALLE
----------------------	-------------	----------	----------------------	--------------------	-------------------------

CONTACTEZ-NOUS ET DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES

ZENITH
Dijon

contact@zenith-dijon.fr
03 80 72 98 23
Rue de Colchide - 21000 - Dijon
Tram T2 arrêt Zenith

ZENITH-DIJON.FR

handicap international

UN SUPER-HÉROS POUR PROTÉGER VOS LIVRES. UN GESTE SOLIDAIRE POUR PROTÉGER DES VIES.

10 PROTÈGE-LIVRES

5,90€

1€ POUR NOS MISSIONS HUMANITAIRES

SPIDER-MAN
"BRAND NEW DAY"
EXCLUSIVEMENT AU CINÉMA

Le revenu moyen des indépendants en BFC



En BFC, le revenu des indépendants à la hausse

Le revenu annuel moyen des travailleurs indépendants classiques atteint 44.440 € en 2024, en progression de 2,8 % en euros courants. Une fois l'inflation prise en compte, la hausse s'établit à +0,9 %, après deux années de baisse du pouvoir d'achat (-3,9 % en 2023 et -5,6 % en 2022). La Franche-Comté se distingue particulièrement dans cette dynamique régionale. Avec une progression de 1,8 % en euros constants, le revenu moyen des travailleurs indépendants francs-comtois augmente deux fois plus vite que la moyenne régionale. Le revenu moyen y atteint 43.889 € en 2024. Malgré un écart encore significatif de 18,7 %, les revenus féminins progressent plus que ceux des hommes : +1,3 % en euros constants, contre +0,9 %.

L'artisanat en BFC



En BFC, l'artisanat fait rempart à la désertification

Selon la nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF, Au 1^{er} janvier 2024, 1.521.000 entreprises artisanales sont actives dans les territoires, dont 59.000 en BFC. Depuis 2019, leur nombre a progressé de 21 % dans la région, alors que la population a légèrement reculé sur la même période (-0,1 %). Les entreprises artisanales représentent 31 % du total des entreprises actives dans la région, ce qui fait de la BFC la première région française en proportion d'entreprises artisanales. La dynamique est particulièrement soutenue dans les communes rurales et les villes moyennes (+22 %), suivies des grandes villes (+20 %). Les petites villes (+18 %) affichent également une progression, un peu plus marquée.

La succession n'est pas anticipée



Succession : peu d'anticipation

79 % des Français estiment que les héritages sont trop taxés, d'après l'étude « Les Français et la succession » d'Inovea. Pourtant, à peine plus d'un quart ont entrepris des démarches pour préparer leur transmission, au moment même où le pays s'apprête à vivre le plus important transfert de patrimoine de son histoire. Près de 9.000 Mds€ vont passer d'une génération à l'autre. 34 % des Français repoussent la question, convaincus qu'ils pourront toujours s'en occuper plus tard. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans : plus d'un sur deux considère qu'il est encore temps... d'attendre. 25 % jugent ne pas disposer d'un patrimoine suffisant pour préparer leur succession. Enfin, 61 % ne se sentent pas armés pour prendre les bonnes décisions si une succession devait intervenir demain.

baromètre

Après avoir acquis une solide expérience du management et de la stratégie commerciale auprès de grands groupe industriels notamment, l'Auxerrois a rejoint la franchise Bras droit du dirigeant au début de l'année.



Olivier Baudet, un « dirco » de confiance à temps partagé

La cinquantaine passée, Olivier Baudet ouvre un nouveau chapitre de sa riche carrière professionnelle. Après près de trente ans dans l'industrie, les grands groupes et l'univers des start-up technologiques, cet ingénieur de formation a choisi de mettre son expérience au service des TPE et des PME. Depuis janvier, il exerce comme directeur commercial externalisé à temps partagé au sein du réseau Bras Droit des Dirigeants. Si le concept est relativement nouveau en Bourgogne Franche-Comté, il est pourtant voué à un bel avenir puisqu'il vise à permettre aux entreprises d'accéder à des compétences de direction commerciale sans pour autant supporter le coût d'un poste à temps plein. Une demi-journée, une journée par semaine, parfois davantage, l'intervention d'Olivier Baudet s'adapte, en effet, aux besoins de chaque structure.

Son rôle consiste ainsi à développer l'activité commerciale, structurer les équipes de vente, définir une straté-

gie et accompagner les dirigeants dans leurs velléités de croissance. « *Un directeur commercial, c'est la personne qui va porter le développement commercial de l'entreprise, synthétise l'Auxerrois. Tel que la fidélisation des clients, la prospection de nouveaux marchés, l'élaboration de plans d'action et le pilotage des équipes. La fonction peut couvrir l'ensemble du spectre selon les besoins* ». Il accompagne, par ailleurs, les entreprises dans des périodes de transition : remplacement temporaire d'un directeur commercial, réorganisation d'une équipe ou structuration d'une phase de changement.

UNE CARRIÈRE ENTRE INDUSTRIE ET INNOVATION

Diplômé ingénieur, le « Gadz'Art » débute sa carrière en 1996 dans un bureau d'études avant de s'orienter rapidement vers les fonctions commerciales. Une évolution naturelle pour celui qui n'envisageait pas de « *rester dans une usine pour piloter la production au quotidien* ». Il rejoint

ensuite le groupe SKF - leader mondial du roulement - pour lequel il occupe plusieurs postes de commercial avant de prendre la responsabilité de l'équipe du site d'Avallon. En 2008, il poursuit sa carrière chez Bekaert, groupe industriel belge spécialisé dans les fils métalliques, puis rejoint RB3D, start-up icaunaise développant des exosquelettes. Un bail de 15 ans qui marquera durablement son parcours et développera sa capacité d'adaptation. Cette expérience constitue, à présent, l'une de ses principales singularités. Habitué aux structures de taille modeste, il connaît à la fois leurs contraintes et leur écosystème. « *Nous parlons de dirigeant à dirigeant dans la confiance, la transparence et la bienveillance* », insiste-t-il. Basé dans l'Yonne, il intervient cependant sur l'ensemble de la Bourgogne Franche-Comté et les départements limitrophes.

Stéphane Bourdier

décideurs

Fusion.

FRANCE ACTIVE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DE L'ENTREPRENEURIAT ENGAGÉ.

Présentes depuis plus de vingt ans sur leurs territoires respectifs, France Active Bourgogne et France Active Franche-Comté unissent leurs forces pour donner naissance à France Active Bourgogne Franche-Comté. Cette nouvelle association régionale entend renforcer son accompagnement des entrepreneurs engagés, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des territoires en transition. En s'appuyant sur l'expertise et le réseau de France Active, elle se donne les moyens d'accroître son impact au service du développement économique, social et écologique de la région. France Active Bourgogne Franche-Comté : une nouvelle dynamique au service de l'entrepreneuriat engagé. « France Active, c'est exactement le type d'acteur dont notre région a besoin : un partenaire qui complète l'offre bancaire classique pour accompagner des projets qui ont besoin d'un soutien spécifique. La fusion entre France Active Bourgogne et France Active Franche-Comté constitue une bonne nouvelle pour la cohérence de notre action régionale : la région est plus que jamais fière de siéger au Conseil d'administration de France Active Bourgogne Franche-Comté ! », a déclaré Jérôme Durain, président de la région BFC.

RETROUVEZ L'INTEGRALITÉ DE VOTRE JOURNAL

ET PLUS ENCORE SUR

www.journal-du-palais.fr



ENTREPRISES

Tolix, une longévité solide comme l'acier

Saône-et-Loire. Souvent copiée mais jamais inégalée, la bientôt centenaire entreprise Tolix a vu le jour en Bourgogne mais a su conquérir le monde grâce à la qualité de son mobilier et à l'originalité de son design.

Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de vous assoir sur une chaise Tolix. L'histoire du mobilier en acier s'inscrit dans le patrimoine bourguignon depuis 1927, quand Xavier Pauchard établit son activité à Autun en Saône-et-Loire. « Il a introduit en France la galvanisation. Cette technique est née en Italie puis exportée aux États-Unis où il l'a découverte. Elle consiste à tremper le produit en acier dans un bain de zinc qui va le protéger de la rouille », raconte Emmanuelle McGrath, actuelle présidente de Tolix, qui précise que son industrie se distingue en plongeant l'intégralité de ses produits finis. « Ainsi, même les vis et les soudures sont protégées et résistent au temps. » Véritable inventeur, Xavier Pauchard a contribué à révolutionner l'esthétique industrielle avec ses meubles métalliques, designs et fonctionnels. Dans les années 1930, les premières collections se destinent aux espaces publics. En 1937, Xavier Pauchard invente la chaise T37 pour l'exposition universelle. L'objet se retrouve alors dans tous les jardins de Paris. « Elles ont toutes disparu donc on suppose qu'elles ont été fondues pour être transformées en arme pendant la Seconde Guerre Mondiale. L'acier se refait à l'infini, c'était un matériel écolo avant l'heure. » Dans les années 1950, c'est l'avènement de la Table 55 avec ses pieds coniques. À la même époque, Tolix répond à une commande de l'université de Dijon et crée la chaise UD pour l'occasion. Empilable, elle s'adapte aux petits espaces des chambres étudiantes. L'industriel y associe l'indispensable mobilier complémentaire comme une table et un buffet.

COLLABORATIONS BÉNÉFIQUES

Entreprise du patrimoine vivant depuis les années 2000, Tolix conforte sa place dans le patrimoine industriel national tandis qu'elle collabore régulièrement avec des designers pour concevoir de nouvelles collections. En 2025, l'entreprise a notamment lancé un concours auprès des élèves de l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art. « Le buffet du gagnant sera réalisé en septembre et présenté à la design week de Miami. » Aujourd'hui, l'entreprise compte 25 salariés et affiche un chiffre d'affaires avoisinant les trois millions d'euros. « Nous emboutissons pour donner une forme à l'acier, nous plions en chauffant et nous soudons, par point avec de l'étain et de l'argent. Une technique bien reconnaissable », sourit Emmanuelle McGrath avec fierté. Fille de Jean-François Dehecq, ancien dirigeant



de Sanofi, elle a repris la présidence de l'entreprise en juillet 2025 quand deux cadres de Balmain ont proposé à son père de reprendre Tolix. « D'abord actionnaire minoritaire, il a repris la totalité de l'activité devant les difficultés rencontrées et me l'a confiée. » Tolix recouvre une dimension familiale puisqu'après l'engagement de son père, Emmanuelle McGrath, avocate dans une première vie et architecte dans une deuxième, peut aussi compter sur la présence de son mari et sa fille au sein de l'entreprise. « Nous avons repris un fleuron de l'industrie française pour la garder. Nous aimons l'industrie et la Bourgogne. Il y a une histoire d'amour avec les gens et le territoire. On veut garder cette atmosphère familiale, on a besoin d'aimer les gens avec qui on travaille. »

MIEUX VAUT FAIRE ENVIE...

Longtemps protégés par des brevets, certains produits Tolix sont depuis tombés dans le domaine public comme la chaise A ou le tabouret H. Si le succès est au rendez-vous pour ses produits phares, toujours plébiscités pendant la vente d'usine organisée depuis 50 ans en juillet à Autun, il y a toutefois un revers à la médaille. « On trouve des copies venues de Chine à monter soi-même sous le nom de Tolix. On se bat pour la protection de la marque, notamment auprès des loueurs de mobiliers français qui se fournissent en Chine et revendiquent notre nom. » Mais les connaisseurs savent distinguer le faux du vrai. Particuliers ou professionnels se tournent alors vers Tolix tant pour les collections qui ont fait sa renommée que pour découvrir la couleur temporaire que l'industriel s'approprie pendant un an. Après le bleu noir et le rouge vin, Tolix cherche sa prochaine couleur. Il faudra patienter encore un peu.

Nadège Hubert



Emmanuelle McGrath, présidente de Tolix. Crédit : Tolix.

Ambassadeur du savoir-faire français

« Le made in France plaît à l'étranger plus qu'en France où il apparaît peut-être comme trop cher », explique Emmanuelle McGrath au regard des chiffres croissants que Tolix enregistre à l'export. La progression à l'international concerne notamment la Corée, le Japon mais aussi le Canada et les pays nordiques tels que le Danemark et la Suède. Alors que l'export représente actuellement jusqu'à 30 % des ventes, la présidente souhaite atteindre 50 % pour cette part de l'activité. Outre les particuliers, Tolix compte sur les professionnels du design, de l'architecture mais aussi sur les hôtels et restaurants pour se développer encore. Pour se distinguer de ses concurrents, asiatiques en particulier, Tolix s'appuie sur « la qualité des produits » mais surtout sur cet héritage qu'elle transmet. « Nos objets sont design, intemporels. Ils portent un certain affect qui se transmet de génération en génération. Nos produits s'em-

bellissent en vieillissant. » Si le mobilier Tolix se positionne comme le bon vin, il rêve d'être présent dans les caves viticoles partout en France. « Notre produit ne bougera pas, il s'inscrit dans la longévité et l'histoire des lieux. Nos produits ne sont pas conçus pour aller à la benne au bout de dix ans. » D'ailleurs, l'industriel s'inscrit dans son époque en planchant sur la seconde de vie de ses objets déjà largement empreints de durabilité. « Nous avons toujours réutilisé notre acier », rappelle la présidente. Et des produits, Tolix en invente chaque année un à deux nouveaux. « Nous allons aussi sortir de petits objets comme des luminaires, des miroirs ou des plateaux pour compléter notre gamme de petits accessoires. C'est une gamme d'entrée pour ceux qui veulent toucher le design mais qui ont un petit budget. » Une façon pour que chacun emporte avec lui un morceau du patrimoine industriel régional.

Côte-d'Or. Acteur mondial du nucléaire, le français Orano a inauguré son pôle d'ingénierie à Dijon pour se rapprocher d'une partie de ses clients et partenaires.

Orano inaugure un pôle d'ingénierie à Dijon

Dijon « Orano est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux du cycle du combustible nucléaire. Concrètement, nous intervenons à chaque étape : depuis l'approvisionnement en matières premières avec l'extraction minière de l'uranium jusqu'au recyclage des combustibles nucléaires usés ou l'on récupère 96% de la matière encore valorisable », rappelle Guillaume Dureau, directeur des projets, de la R&D, de l'innovation et des nouvelles activités d'Orano venu à Dijon pour inaugurer le nouveau pôle d'ingénierie du groupe. Installé sur 1200 mètres carrés au sein de l'immeuble Pepper à Valmy, le pôle d'Orano compte actuellement 50 collaborateurs mais devrait voir ses effectifs doubler dans les prochains mois. « Notre choix ici à Dijon s'est appuyé sur les nombreux atouts de la région Bourgogne-Franche-Comté : son histoire industrielle, ses écoles, ses universités, ses centres de recherche et un écosystème nucléaire de premier plan autour du CEA, d'EDF et de Framatome. » Le cadre insiste sur le rôle de l'ingénierie au cœur de la stratégie d'Orano. « Il n'y a pas d'industrie sans une ingénierie pour épauler et assister les usines, il n'y a pas de souveraineté

industrielle sans expertise et il n'y a pas de grands projets sans femmes et hommes capables de les concevoir. » Guillaume Dureau rappelle que l'industrie se construit grâce aux ingénieurs, aux techniciens et aux experts qui imaginent dès les installations, intègrent les innovations, garantissent les performances futures et préparent les capacités industrielles de demain.

UNE EXPERTISE AU SERVICE DU NUCLÉAIRE FRANÇAIS

Avec cette implantation dijonnaise, Orano renforce son expertise locale grâce à des ingénieurs pluridisciplinaires qui conçoivent des boîtes à gants. « Nos équipes travaillent sur des équipements aussi essentiels que les boîtes-à-gants destinées à la manipulation de matières radioactives de manière confinée. Ces équipements exigent des savoir-faire particulièrement pointus, associant ingénierie nucléaire, procédés, mécanique complexe, sûreté et innovation. » Pour s'assurer de la qualité et de la pertinence de ses outils, le pôle d'ingénierie s'est doté d'une salle de réalité virtuelle où les ingénieurs et les opérateurs, futurs utilisateurs, peuvent tester les solutions avant leur mise en



Les élus locaux et partenaires d'Orano entourent Guillaume Dureau, directeur des projets, de la R&D, de l'innovation et des nouvelles activités d'Orano, pour couper le ruban inaugurant le nouveau pôle d'ingénierie d'Orano à Dijon. Crédit : JDP.

production et ainsi faire remonter leurs observations éventuelles. Pour produire ensuite les boîtes à gants nécessaires aux industriels, Orano s'appuie, entre autres fournisseurs, sur la société CLM industrie située à Longvic. En parallèle des projets portés pour ses usines ou pour celles

des clients d'Orano, les équipes du pôle d'ingénierie de Dijon s'appliquent à construire un pan de l'avenir du nucléaire français avec le projet Aval du futur. À l'horizon 2040, de nouvelles usines sortiront de terre à La Hague en s'appuyant sur les savoir-faire développés à Dijon.

« Le plus grand projet industriel français des prochaines décennies, nous concevons déjà la nouvelle génération d'usine de traitement-recyclage de matières nucléaires pour fonctionner jusqu'en 2100 ! ».

Nadège Hubert

Doubs. À l'Université Marie et Louis Pasteur, à Belfort, le FC Lab se dote de nouveaux équipements pour sa recherche sur l'hydrogène énergie grâce à 4,6 M€ obtenus dans le cadre de France 2030.

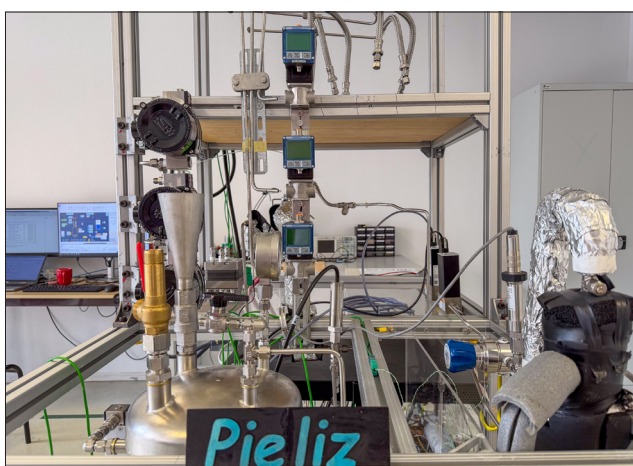
FC Lab, 4,6 M€ dédiés à l'hydrogène

Belfort Centre de ressources techniques ouvert aux recherches publiques et aux prestations industrielles dans le domaine de l'hydrogène énergie, le FC Lab de l'Université Marie et Louis Pasteur profite d'une subvention de 4,6 M€ attribuée dans le cadre de France 2030 recherche hydrogène. « Un unique projet d'équipement pouvait être financé, donc nous avons travaillé en complémentarité avec Toulouse et la Lorraine. Au total, nous avons obtenu 12,6 M€ avec le projet DurabilitHy », détaille Marie-Cécile Péra, professeure et directrice du FC Lab. Alors que chacun des partenaires a sa spécificité, le FC Lab s'est fait siennes les applications terrestres pour le routier et le ferroviaire notamment, mais pense aussi aux usages pour le bâtiment. « Nous travaillons sur l'allongement de la durée de vie de systèmes à

hydrogène pour des applications industrielles. »

MIEUX ÉVALUER LES PERFORMANCES

Cet investissement a notamment permis au FC Lab de se doter d'un plateau de 500 m² complémentaire ainsi que de nouveaux équipements. Parmi les axes de développement, Marie-Cécile Péra commence par son souhait de renforcer les performances des piles à combustible existantes, mais aussi d'acquies des bancs de test pour les stacks d'électrolyse de type PEM avec une membrane en polymère. « Nous avons acheté trois bancs d'essai d'un kilowatt et deux bancs de 15 kilowatts que l'on peut coupler pour accélérer notre activité de vérification quant à la durée de vie des équipements. » L'investissement aura également permis au FC Lab de se tourner vers le secteur du bâtiment tertiaire et de l'habitat grâce à une plateforme modulable équivalente à une batterie hydrogène intégrant « un électrolyseur qui produit l'hydrogène, un



Le FC Lab a acheté trois bancs d'essai d'un kilowatt et deux bancs de 15 kilowatts qui peuvent être couplés pour accélérer les activités de vérification quant à la durée de vie des équipements de type piles à combustible. Crédit : FC Lab.

réservoir pour le stocker et une pile à combustible » afin de disposer du processus complet. Avec ces installations, le FC Lab cherche à répondre aux problèmes d'équilibrage entre surproduction en été et consommation d'électricité en augmentation l'hiver, faute de solution de stockage. « Cette électricité en trop l'été peut servir pour fabriquer et stocker de l'hydrogène afin de

le restituer selon les besoins. » Dans le cadre de sa rénovation, l'Éco-Campus de l'Université Marie et Louis Pasteur utilisera le système du FC Lab pour optimiser le système. « Nous pourrions suivre la production et la consommation réelles et voir comment améliorer l'ensemble en durée de vie et en rendement. »

N. H.

Côte-d'Or

LA START-UP BOURGUIGNONNE VINO TECH FINALISTE POUR LA 6^e ÉDITION DE « MOOV'WITH MANUTAN ». Le groupe Manutan a annoncé les 12 start-up finalistes de la 6^e édition de Moov'with Manutan, son programme d'accélération dédié aux jeunes pousses B2B à impact. Déployé en partenariat avec le Moovjee, association qui accompagne les jeunes et les étudiants entrepreneurs, le programme soutient des porteurs de projet qui placent la RSE, l'innovation utile et la transformation durable des entreprises au cœur de leur modèle. Cette année, une start-up de la région Bourgogne Franche-Comté a été présélectionnée parmi les 12 finalistes. Il s'agit de VinoTech, basée à Merceuil en Côte-d'Or. Cette plateforme SaaS B2B pour la filière viticole, centralisant stocks, ventes, conformité, traçabilité, paiements et prévisions IA fait ainsi partie des candidats retenus pour poursuivre l'aventure et présenter leur projet devant le jury de professionnels. Composé de membres du comité de direction du groupe Manutan et du Moovjee, ainsi que d'un client, un fournisseur et un ancien lauréat, celui-ci désignera en septembre les start-up lauréates. Ces dernières bénéficieront alors d'un accompagnement sur-mesure de 12 mois dans le développement de leurs offres, d'un hébergement sur le campus européen du groupe Manutan et auront l'opportunité de nouer des partenariats stratégiques au sein de l'écosystème B2B du groupe. Avec 25 filiales implantées dans 17 pays d'Europe, le groupe Manutan, spécialisé dans la distribution d'équipements et de fournitures compte 2.415 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 1,03 Md€ en 2024/25.

en bref

OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE
DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du hors-série
LA CÔTE-D'OR **EN CHIFFRES** 2026 :

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du Hors-Série LA CÔTE-D'OR **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x =

Société : ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Nom :

Adresse : Code Postal, Ville :

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER AU JOURNAL DU PALAIS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Service Abonnement : 2B, Avenue de Marbotte, 21000 DIJON - Tél. 03 80 68 25 55 - abonnement.jdp@legalnet.org

COLLECTIVITÉS

La CAGS investit pour son eau potable

Yonne. Une nouvelle unité de traitement de l'eau de près de 2,4 M€ verra le jour à Dixmont afin de garantir durablement la qualité de l'eau potable distribuée aux habitants.



La CAGS a décidé d'implanter une nouvelle unité de traitement de l'eau de près de 2,4 M€ à Dixmont. Crédit : Dixmont.



Garantir une eau potable de qualité pour les habitants est une priorité pour la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS). Depuis plusieurs années, le captage de Saint-Ange, qui alimente en eau potable les communes de Dixmont et des Bordes, nécessite une attention particulière. Des traces de produits issus des activités agricoles, notamment des résidus de pesticides, ont été détectées dans l'eau prélevée à

la source. Par ailleurs, des épisodes ponctuels de dégradation de la qualité de l'eau liés à sa turbidité (son aspect trouble) ont également été constatés.

UN INVESTISSEMENT DE 2,4 M€

Face à ces enjeux, la CAGS a décidé de construire une nouvelle unité de traitement de l'eau à Dixmont. Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 2,4 M€ TTC. Afin de limiter l'impact de cet investissement sur le budget du service de l'eau, l'intercommunalité prévoit de solliciter plusieurs financements, notamment auprès de l'État dans le cadre de la

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie au titre de son programme « Eau, climat et biodiversité » 2025-2030.

UNE INSTALLATION MODERNE

Porté par Alexandre Bouchier, vice-président chargé du cycle de l'eau et de l'économie des ressources, ce projet prévoit la création d'une installation modernisée capable de répondre aux enjeux actuels et futurs. La nouvelle unité intégrera plusieurs étapes de traitement : une filtration per-

mettant de retenir les particules présentes dans l'eau, un procédé spécifique à base de charbon actif pour réduire la présence de micropolluants, ainsi qu'un nouveau système de désinfection. Les travaux comprendront également la modernisation des équipements de pompage et de suivi à distance, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment technique et des ouvrages nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.

UNE RESSOURCE MIEUX PROTÉGÉE

Cette nouvelle unité per-

mettra de mieux sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire et d'améliorer la maîtrise de sa qualité. Elle contribuera également à anticiper les évolutions réglementaires et les nouveaux défis liés à la protection de la ressource en eau. À travers cet investissement, la CAGS affirme son engagement pour une gestion durable de l'eau et pour la préservation d'un service public essentiel aux habitants.

Floriane Boivin



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Côte-d'Or. Le Siceco, territoire d'énergie Côte-d'Or célèbre 120 ans de propriété locale des réseaux d'énergie. Entre victoire contre la recentralisation et bras de fer avec Enedis, son président Pascal Grappin dessine un avenir sous haute tension.

Le Siceco face aux défis du 100 % électrique



Le 15 juin dernier, le Siceco, territoire d'énergie Côte-d'Or, marquait un anniversaire symbolique : les 120 ans de la loi de 1906 qui a fait des communes les autorités organisatrices de la distribution d'énergie. Ce syndicat mixte, constitué en 1947, regroupe aujourd'hui 675 communes et 18 EPCI du département, à l'exception de la métropole dijonnaise. Pour Pascal Grappin, son président, cet héritage est le socle d'un modèle qui a fait ses preuves : « On ne casse pas ce qui marche depuis 120 ans et qui marche depuis 1947 ici ». Cet anniversaire s'inscrit en effet dans un contexte de turbulences législatives. Le Siceco sort tout juste d'une bataille politique majeure contre le projet de loi de décentralisation lancé en 2025. Malgré son nom, le texte prévoyait, via son article 5, la création d'une conférence départementale des réseaux présidée par le Préfet. Pour les élus locaux, il s'agissait d'une « recentralisation de la programmation des investissements » déguisée. Pascal Grappin ne cache pas son soulagement après le retrait du texte en juillet 2026 : « L'État jette l'éponge sur son projet de loi. Cette victoire permet de préserver la libre administration des collectivités, mais la vigilance reste de mise car le sujet



Pascal Grappin, président du Siceco territoire d'énergie Côte-d'Or. Crédit : JDP.

pourrait revenir après les prochaines échéances électorales ».

LE TOUT-ÉLECTRIQUE FACE À L'OBSOLESCECE DES RÉSEAUX

Au-delà de la gouvernance, c'est l'état physique du réseau qui inquiète. La France s'engage vers une généralisation de l'électrification (chauffage, mobilité, climatisation...), alors que les infrastructures vieillissantes subissent de plein fouet le changement climatique. « Aujourd'hui, on a une inquiétude qui est importante : les moyens déployés par Enedis ne sont pas au rendez-vous de l'histoire », tance Pascal Grappin. Le président

souligne la vulnérabilité des câbles anciens face aux canicules : « Quand il fait 40° C sur le bitume, en profondeur, là où le réseau est enterré, il fait 80° C. L'isolant fond, ça fait un arc électrique et puis boum, ça pète ».

Le contrat de concession avec Enedis, prestataire choisi par le syndicat, arrive à échéance le 31 décembre 2028. Les négociations pour le futur contrat de 30 ans (2029-2059) s'annoncent rudes. Le Siceco reproche notamment à Enedis de vouloir allonger la durée d'amortissement des réseaux de 50 à 60 ans pour des raisons comptables, au détriment de l'investissement. « On peut pas sim-

plement se contenter de renouveler à l'identique, c'est pas possible, il faut obligatoirement l'adapter, améliorer le contrat face aux nouveaux usages », insiste Pascal Grappin. Un contentieux est d'ailleurs en cours devant la cour administrative d'appel de Lyon pour contester certaines pratiques du concessionnaire.

La question du raccordement des énergies renouvelables (ENR) cristallise également les tensions. Si le Siceco accompagne financièrement et techniquement les communes dans le photovoltaïque (via sa Sem, dont les actionnaires incluent la Banque des Territoires et la région), endossant également un rôle de tiers de confiance, le réseau sature. « Nous avons bon nombre de projets qui n'avance plus, car il n'est pas possible de les raccorder au réseau, faute de postes sources suffisants », explique le président, pointant l'incohérence de l'État qui pousse pour l'accélération des ENR tout en limitant les moyens de son bras armé, Enedis. La création d'un poste source nécessite en effet entre deux et trois ans d'études et un an et demi de travaux, ainsi que de lourds investissements. « Seulement trois postes sont prévus pour 2030 en Côte-d'Or. Et, j'ai bien peur qu'ils ne soient saturés le jour même de leur ouverture en raison de la "queue" de projets en attente », alerte Pascal Grappin, qui évoque également le cas

de l'éolien qui a montré ses limites sur le département notamment en raison d'un « écheveau de contraintes ». Il a d'abord l'acceptabilité : « tout le monde reconnaît sa nécessité, mais personne n'en veut à proximité de chez lui. Puis, il y a en Côte-d'Or, une multitude de sites protégés où l'implantation n'est pas possible ou rendue très contraignante par des normes strictes issues de la Dreal, de la DDT, où des bâtiments de France, limitant grandement le champ des possibles. Ainsi, notre Sem a récemment dû reculer sur trois dossiers éoliens ».

Malgré ces défis, le Siceco réaffirme son engagement envers la solidarité intercommunale et la péréquation, garantissant que chaque usager, même au « fin fond des campagnes », paie son électricité au même prix et bénéficie d'un réseau de qualité. Pour Pascal Grappin, la mission reste claire pour les années à venir : « solidarité, mutualisation et collégialité dans la prise de décision ». Le syndicat se prépare ainsi à franchir le cap de 2029 avec une provision de 4 M€ pour aborder sereinement les futures négociations avec Enedis, pallier au manque à gagner lié à une éventuelle non signature du contrat de renouvellement et garantir la pérennité du service public de l'énergie en Côte-d'Or.

Frédéric Chevalier

Côte-d'Or. L'ancienne friche de l'usine Terrot a officiellement changé de visage après l'inauguration du nouveau quartier qui lui a succédé avec 986 logements qui font la part belle à la mixité et aux enjeux de société.

Un nouveau quartier inauguré à Dijon



C'est une histoire que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître que celle de l'usine Terrot, constructeur de motocyclettes à Dijon. L'usine de 30.000 m² a accueilli jusqu'à 2.500 salariés et continué son activité jusqu'en 2006 avant d'être déconstruite en 2021 pour faire place à un nouveau quartier. « On a travaillé sur le "déjà-là", sur l'identité du site », a expliqué Véronique Bédague, présidente-directrice générale de Nexity qui a porté le projet avec Adim Centre-Est. Le quartier Terrot s'étend sur 2,5 hectares et compte désormais un Ehpad de 166 chambres, 15 logements adaptés aux seniors, une résidence de 142 logements pour jeunes actifs, 166 logements en accession libre, 79 logements locatifs sociaux, 16 logements locatifs intermédiaires, 41 logements abordables contractualisés et deux résidences étudiantes, avec respectivement 146 logements et 214 chambres, dont



Les élus locaux et les promoteurs ont dévoilé la sculpture « le précurseur » de l'artiste Béranger Papasodaro, rappel du passé industriel du quartier Terrot. Crédit : JDP.

une sociale qui sortira de terre cet été pour une livraison prévue à la rentrée 2028. Près de 1.000 logements qui font entrer l'usine Terrot « dans un nouveau cycle », comme s'est amusée Nathalie Koenders, maire de Dijon, qui inaugurerait le quartier et se réjouissait « de faire dialoguer histoire et modernité dans la ville ». À cet titre, la ville a conservé la façade art déco de l'ancienne

usine. La maire a salué la diversité de logements, de publics et de générations qu'elle espère rassembler avec des animations.

DENSIFIER RESPECTUEUSEMENT

« Dijon, c'est la densité heureuse », a pour sa part souligné François Rebsamen, président de Dijon métropole qui s'est dit fier d'être un bâtisseur.

« Construire nécessite du béton mais ce n'est pas contradictoire avec le respect de la nature. » L'élu a notamment souligné qu'il avait réussi à construire 15.000 logements sur une surface équivalente à quatre terrains de foot. Le nouveau quartier a intégré un travail de désimperméabilisation et une végétalisation qui occupe 48 % de la surface du site. À dix minutes à pied du centre-ville, le nouveau quartier Terrot participe à la dynamisation du quartier et profitera bientôt de l'arrivée d'une nouvelle ligne de tram. « Les habitants irriguent la rue commerçante. Nous avons une vision de la construction tant pour les habitants, l'activité économique mais aussi pour l'environnement. » Le président de Dijon métropole espère par ailleurs que le projet avorté d'installation d'une école d'architecture dans le quartier Terrot ne soit que reporté pour devenir une réalité ailleurs sur le territoire.

Nadège Hubert

Région BFC

DES GENDARMES DANS LES TER. Mercredi 15 juillet, en gare de Dijon, Jérôme Durain, président de la région BFC et le général Christophe Husson, commandant la région de gendarmerie de Bourgogne Franche-Comté, ont donné le coup d'envoi de la mise en place des patrouilles de gendarmes réservistes dans les trains Mobigo, en présence des représentants de SNCF Voyageurs. Conclue pour une durée d'un an, du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027, cette convention expérimentale inédite prévoit le déploiement de 100 patrouilles de réservistes opérationnels de la gendarmerie nationale, composées chacune de trois militaires, dans les trains et les gares des huit départements.

Ce dispositif vient compléter les moyens déjà déployés par SNCF Voyageurs, notamment les équipes de contrôle à bord et la sûreté ferroviaire, qui assurent la sécurité des usagers à bord des 600 trains Mobigo qui circulent quotidiennement sur le territoire régional.



en bref

Opinions

La Régie Opéra de Dijon relaxée

Cour des Comptes

Audience du 11 juin 2026

Arrêt n° S-2026-0910 du 21 juillet 2026

Par décision du 25 novembre 2025, la procureure générale près la Cour des comptes avait renvoyé devant la chambre du contentieux la présidente du conseil d'administration de la régie Opéra de Dijon et son directeur général et artistique de 2021 à 2025. Le ministère public estimait qu'en signant en 2020 un protocole transactionnel avec le directeur général en fonction de 2006 à 2020, la première avait commis l'infraction relative à la méconnaissance des règles d'exécution des dépenses à l'origine d'une faute grave ayant causé un préjudice financier significatif, prévue à l'article L. 131-9 du code des juri-

dictions financières (CJF). Le second, en signant un protocole transactionnel avec le dramaturge de l'Opéra, en 2021, avait engagé des dépenses sans en avoir le pouvoir et lui avait octroyé un avantage injustifié, infractions respectivement définies par le 3° de l'article L. 131-13 et l'article L. 131-12 du CJF.

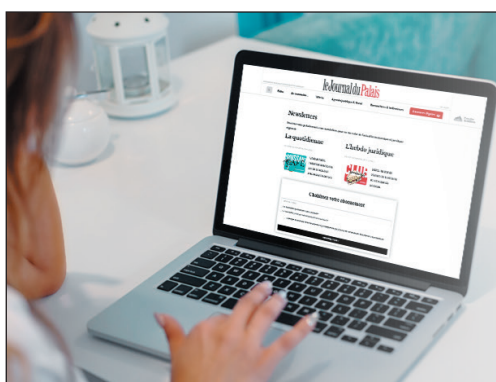
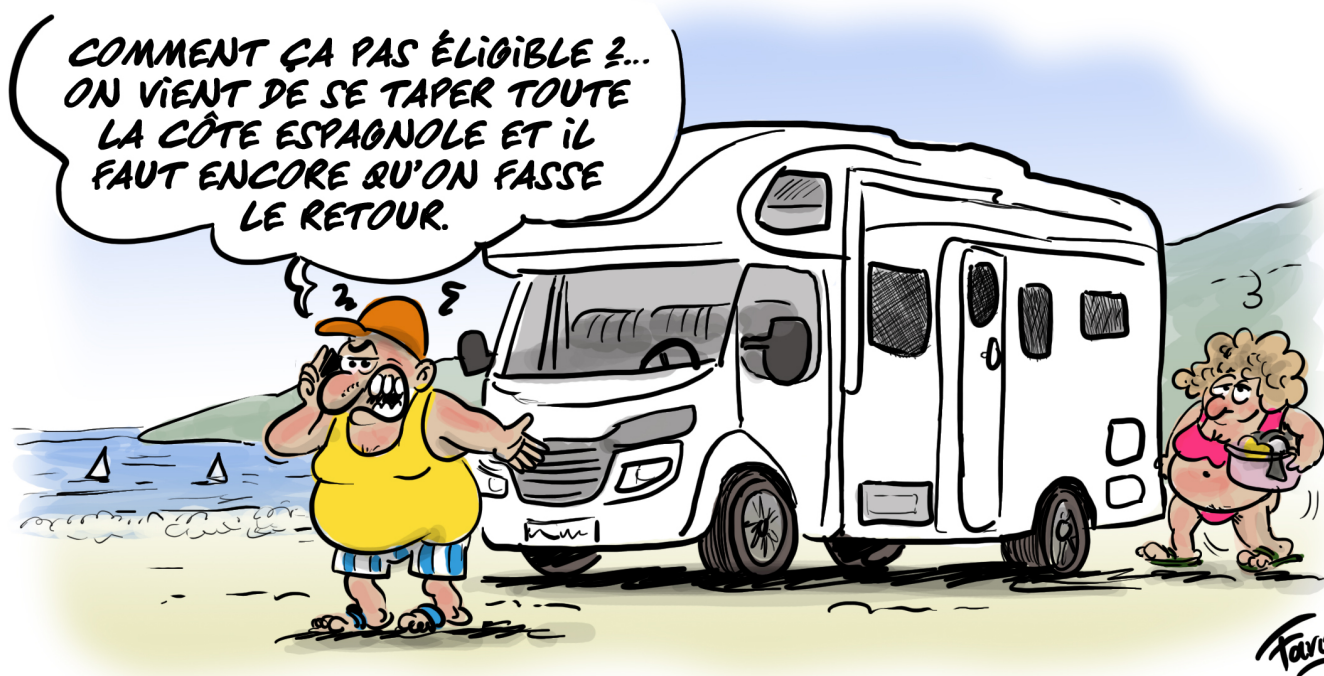
La Cour des comptes a jugé que le protocole signé par la présidente du conseil d'administration était conforme aux textes et principes régissant les transactions entre un établissement public industriel et commercial et son agent et, qu'en conséquence, aucune infraction aux règles relatives à l'exécution des

dépenses ne pouvait être retenue à sa charge. La chambre du contentieux a également jugé que le directeur général et artistique avait été régulièrement autorisé par délibération du conseil d'administration à signer la convention avec le dramaturge de l'Opéra de Dijon. Le protocole étant notamment conforme à l'obligation de concessions réciproques des signataires, le directeur n'avait pas méconnu ses obligations et ne pouvait, dès lors, être regardé comme ayant accordé un avantage injustifié au dramaturge de l'Opéra.

La chambre du contentieux a donc relaxé les deux personnes renvoyées.

Le regard de Faro

CARBURANTS : L'AIDE "GRANDS ROULEURS" REPORTÉE JUSQU'À FIN AOÛT



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet

PAR FRÉDÉRIC CHEVALIER

Vivement qu'on crève à nouveau !



Alors qu'outre-Atlantique, un homme sévèrement brûlé, pour reprendre l'expression d'un Bernard Tapie façon marionnette des *Guignols de l'info*, met le Moyen-Orient à feu et à sang pour satisfaire son seul hubris, il devient évident que, sur son orbite, notre bonne vieille Terre ne tourne plus vraiment rond. « *Normal, Elle est plate !* », s'empresseront d'éruiter les plus avisés des complotistes. La France n'est pas en reste, avec le retour de l'acétamipride en pleine trompe de nos si précieuses abeilles, par le truchement de la loi d'urgence agricole, définitivement adoptée le 21 juillet. Un véritable déni de démocratie que cette réintroduction du néonicotinoïde autorisé dans l'Union européenne mais interdit depuis plusieurs années dans l'Hexagone et qui avait fait l'objet d'un rejet massif de la population en récoltant plus de 2,1 millions de signatures en faveur d'une pétition contre la loi Duplomb... Vu que notre espèce ne saurait être changée en statue de marbre à regarder en face sa propre laideur dans le reflet trouble d'un lac à la manière d'un Narcisse, je vous propose, après la mise en bouche de la semaine dernière, de nous installer bien confortablement dans nos fauteuils de Candide pour profiter du film de notre délinquance annoncée sur grand écran total indice 50. Son titre : *Droit dans le mur*, avec en vedette internationale le « chaud bouillant » changement climatique ! Alors, oui, j'entends d'ici maugréer les plus optimistes d'entre vous, tous les aficionados de la résilience humaine, les tenants d'une approche toujours plus technologique capable de réaliser, seule, le miracle d'une poursuite de la civilisation humaine avec le modèle de développement actuel... « *Non, le dérèglement climatique ne fera pas disparaître toute l'humanité* ». Certes, mais on risque fort de se sentir moins à l'étroit. Jusqu'à 75 % des habitants de la planète pourraient être victimes de vagues de chaleur meurtrières à l'horizon 2100, selon l'analyse publiée en 2017 dans *Nature Climate Change*. En France, à l'été 2003, plus de 15.000 morts avaient été liées à la canicule. Cette année, entre le 17 juin et le 2 juillet, Santé publique France fait état de 5.764 décès imputables aux fortes chaleurs et ce n'est qu'un début ! Et si, demain, nous ne serons plus obligés de nous accommoder des effluves piquants d'aisselles dans des transports en commun enfin désengorgés, ça ne sera pas la *Dolce Vita* pour autant. « *À l'horizon 2100, le nombre de jours de vagues de chaleur sera multiplié par dix* », annonce la paléoclimatologue, membre du Haut Conseil pour le Climat, Valérie Masson-Delmotte, dans les colonnes de *Reporterre*, avant d'ajouter que : « *dès 2050, si le réchauffement planétaire atteint 2 °C, la pire configuration possible pourrait conduire une ville comme Paris à atteindre 50 °C* » et de pronostiquer « *une montée du niveau de la mer dépassant potentiellement 60 centimètres* ». Des chiffres encore, avec ce rapport de l'Unicef publié en janvier 2025 qui indique que 242 millions d'enfants dans 85 pays (1 élève sur 7) ont vu leur scolarité perturbée en 2024 en raison d'événements climatiques extrêmes... Et je ne vous ai pas parlé des inéluctables affrontements sur la ressource en eau, de la disparition paroxysmique de la faune et de la flore, faisant de notre monde un miroir de celui du film d'anticipation *Soleil Vert*, du défi des réfugiés climatiques exacerbant les tensions géopolitiques, source de toujours plus de conflits mondiaux... Plus inquiétant encore, tout ce que je viens d'évoquer part d'hypothèses liées à une baisse drastique de l'utilisation des énergies fossiles et à des investissements massifs dans les énergies alternatives, ainsi qu'à des évolutions radicales des modes de vie. Des postulats qui achoppent sur le discours de TotalEnergies, la multinationale au 9,8 Mds\$ de résultat net, prévoit d'augmenter sa production de pétrole et de gaz de 4 % d'ici 2030, pratiquant dans le même temps, sur les énergies renouvelables, un *piano, piano* et une réduction de la voilure, côté investissement, dangereusement court-termiste... On se dit à la semaine prochaine pour une dernière danse en compagnie, cette fois, d'IA et de robots, mais pas du genre de celui qui fut le cadeau d'Ulysse pour Télémaque son fils, dans la nostalgique série animée *Ulysse 31*.



le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudication

Maître Marie RAIMBAULT
6 rue Hernoux - 21000 DIJON
Tél. 03.80.30.85.85

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 A 10H30

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON Cité Judiciaire, 13 Boulevard Clémenceau

**Sur la commune de DIJON (21000),
23 avenue du Lac, troisième étage (escalier O)**

Dans un ensemble immobilier situé 2 à 20 et 28 à 40 avenue des Champs Perdrix, 19 à 47 avenue du Lac - 21000 DIJON (Côte d'Or), cadastré section EM10 et EM 8 pour une contenance totale de 1 ha, 8 a et 34 ca.

Lot 1392 : Un appartement au troisième étage, escalier O, à droite, portant le n°207, comprenant 5 pièces principales, entrée, dégagement, cuisine, salle d'eau, water-closet, loggia, rangement, séchoir, d'une surface de 92 m² environ

Lot 1415 : Une cave située au sous-sol, portant le numéro 207

Lot 1889 : Un parking situé au premier sous-sol portant le numéro 237

L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de l'occupation des lieux.

MISE A PRIX : 20 000 €
**LES ENCHERES NE PEUVENT ETRE PORTEES QUE
PAR UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE DIJON**

VISITE : 27 août 2026 à 10h

Par la SELARL AD LITEM Commissaire de Justice à DIJON

A la requête : Syndicat des copropriétaires représentant l'ensemble immobilier dénommé «résidence LE LAC», représenté par son syndic en exercice, agissant par son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège,

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON uniquement le matin sur rendez-vous, au cabinet de Me Marie RAIMBAULT ou sur le site internet <https://avoventes.fr> L2603820

Procédure adaptée



SOMBERNON

Commune de Sombernon

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination et coordonnées complètes de la collectivité : Commune de Sombernon, Rue Ferdinand Mercusot - 21540 Sombernon. Tél : 03.80.33.40.01

Mode de passation : Procédure adaptée établie en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

Objet du marché : Aménagement des RD905 et RD977 Bis

Code CPV principal : 45233140-2 (Travaux routiers)

Code CPV complémentaire : Sans objet

Lot unique : VRD, Signalisation, Espaces Verts - marché ordinaire, sans décomposition en tranches

Durée estimée d'exécution des travaux :

Délai global d'exécution (TCE) : 140 jours ouvrés

Dossier de consultation : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur la plateforme : <https://www.marches-securises.fr> sous la référence : AMENAGEMENTSOMBERNON

Remise des plis - obligatoirement par voie électronique

La remise des plis est autorisée sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr>, dans les conditions précisées au règlement de la consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Une négociation pourra être engagée avec les candidats après analyse des plis au vu des critères de jugement. Elle pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

Renseignements relatifs aux voies et délais de recours

Tribunal compétent : Tribunal administratif de Dijon - Adresse : 22 rue d'Assas, BP 61616, 21016 Dijon Cedex. Téléphone : 03.80.73.91.00 - Fax : 03.80.73.39.89 - Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Date limite des offres : 10/09/2026 à 12h00

Date d'envoi de la publication : 23/07/2026
L2603916

Annances légales



le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

S.A.S. au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe Legalnet

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi

de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication :

S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,

représentée par Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org



le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :**

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

ASSISTANCE
PLOMBERIE CHAUFFAGE
RAFFRAICHISSEMENT /
MALGRAS

Suivant acte sous seing privé en date à LONGCHAMP du 21 mai 2026, enregistré au Service des Impôts de DIJON le 25 juin 2026, Référence 2104P01 2026 A 01775, La société ASSISTANCE PLOMBERIE CHAUFFAGE RAFFRAICHISSEMENT, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à LONGCHAMP (21110) 6 Allée du Meix Chamberland, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 804.080.729, représentée par Monsieur Thierry MEUNIER en sa qualité de président, A CEDE à la société MALGRAS, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à VARANGES (21110) 7 Route de Longecourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 804.139.467, représentée par Monsieur Xavier MALGRAS en sa qualité de Gérant, un fonds de commerce de « plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation, géothermie, solaire, pompe à chaleur, électricité, carrelage », sis et exploité à LONGCHAMP (21110) 6 Allée du Meix Chamberland , moyennant le prix de 30.000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} juin 2026.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au siège de la société.

Pour avis RCS DIJON

L2603904

CONSTITUTION
DE SOCIETE



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

V-INVEST

Avis de constitution

Par acte SSP du 17.07.2026, il a été constitué une société : DENOMINATION SOCIALE : V-INVEST - FORME : SC - CAPITAL : 292 000 € SIEGE : 24 Chemin des Glacis 21240 TALANT - OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; DUREE : 99 ans GERANCE : Pierrick BRUCHON, 24 chemin des Glacis 21240 TALANT CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes, à quelque titre que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés RCS DIJON.

Pour avis.

L2603865

CHEZ CALYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 Grande Rue
21310 MIREBEAU SUR BEZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CHEZ CALYS
Siège social : 36 Grande Rue, 21310 MIREBEAU SUR BEZE

Objet social : L'exploitation, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, de tous fonds de commerce de bar, café, brasserie et restauration, avec ou sans service de boissons alcoolisées, sur place, à emporter, en livraison ou via click and collect ; La prestation de services de traiteur, organisation de banquets, réceptions, séminaires et événements privés ou professionnels ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Pascal LOGEL et Madame Alyson DUTEURTRE, demeurant 26 route de Fontaine Française 21310 BEIRE LE CHATEL
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2603789



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

2B2

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 2 juillet 2026 :
DENOMINATION : 2B2.
FORME : Société par actions simplifiée.
SIÈGE SOCIAL : 4 rue Dietsch - 21000 DIJON.

OBJET : La prise de participation dans toutes sociétés ou groupements ; L'acquisition ainsi que la cession de tous titres, actions, valeurs mobilières, parts sociales ou droit sur ces titres, actions, valeurs ou parts, dans toutes sociétés, quels que soient leur forme et leur objet ; La gestion de ses participations et l'animation des sociétés qu'elle contrôle ou dans lesquelles elle détient une participation, notamment par la définition de leur politique générale, la participation active à la conduite de leur stratégie, ainsi que la fourniture de prestations de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, commerciaux, techniques, informatiques ; La fourniture de toutes prestations de services, notamment en matière de gestion, administration, organisation, encadrement, management, stratégie, développement commercial, assistance administrative, financière, comptable, juridique, informatique, technique ou de ressources humaines, au profit de toutes sociétés ou entités dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation, ainsi qu'au profit de toutes autres entreprises ; L'exercice de missions de conseil, d'assistance, d'accompagnement et d'étude dans les domaines de la gestion, de l'organisation, du management, du développement des entreprises et de la stratégie, ainsi que la réalisation de toutes prestations intellectuelles s'y rapportant ; L'acquisition par tous moyens, la propriété avec édification de construction, l'administration et l'exploitation, directe ou indirecte, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourra devenir propriétaire ; Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et pour la réalisation de cet objet : La création, l'acquisition, la

prise en location gérance et l'exploitation de tous autres fonds de même nature ou de nature analogue ou connexe à l'objet social ; La participation directe ou indirecte de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres, parts ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou autrement ; Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes, ou pouvant contribuer au développement de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 10.000 édivisé en 10.000 actions de 1 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D'ACTIONS ET AGRÈMENT : Les actions ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires. En cas d'associé unique, la Cession est libre.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :
PRÉSIDENT : H RETAIL SAS, 4 rue Dietsch - 21000 DIJON immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 429 728 587.

REPRÉSENTANT PERMANENT : M. Sébastien CREUSOT.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Alexandre CREUSOT, 108 route de Dijon - 21200 BEAUNE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2603816

MAJUCA

Aux termes d'un acte authentique reçu le 24/06/2026 par Maître Jean-René MORANI, Notaire à NICE (06300), 4 avenue de la République, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : MAJUCA.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'apport, la propriété, la détention, l'administration, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement et la gestion de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis ; La location nue ou civile desdits biens et droits immobiliers ; La souscription de tout emprunt utile et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de garanties portant sur les biens sociaux ; La vente exceptionnelle des biens et droits immobiliers sociaux lorsqu'elle ne constitue pas une activité habituelle d'achat pour revendre ; Et plus généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet, sans modification du caractère civil de la société. Toute activité de location meublée, para-hôtelière, marchand de biens, lotisseur ou achat-revente habituel est exclue.

SIÈGE SOCIAL : 23 rue du Grand Larrey - 21540 AUBIGNY LES SOMBERNON.

CAPITAL : 684.900 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DIJON.

CO-GÉRANCE : Monsieur DUPAQUIER David, demeurant 23 rue du Grand Larrey - 21540 AUBIGNY LES SOMBERNON et Madame GEORGES ÉPOUSE DUPAQUIER Murielle, demeurant 23 rue du Grand Larrey - 21540 AUBIGNY LES SOMBERNON.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ainsi qu'au profit des descendants en ligne directe d'un associé. Toute transmission, cession, donation, constitution d'usufruit ou de nue-propriété, apport, échange, attribution ou stipulation ayant pour effet de faire entrer dans la société le conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité, concubin ou allié d'un associé, même à titre partiel ou démembré, demeure soumise à l'agrément préalable de tous les associés. Toute autre cession, transmission entre vifs, donation, apport, échange, adjudication volontaire, cession de nue-propriété ou d'usufruit, ou transmission portant sur un droit démembré ou indivis, est soumise à l'agrément préalable de tous les associés.

Maître Jean-René MORANI, Notaire.

L2603812

MRG INVEST

10, rue Charles Mocquery
21000 DIJON

Constitution

Par ASSP en date à DIJON du 13/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS unipersonnelle. Dénomination : MRG INVEST. Siège : 10, rue Charles Mocquery, 21000 DIJON. Durée : 99 ans. Capital : 700 000 euros. Objet : la prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, agricoles, immobilières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement ; l'administration, la détention et la gestion des parts ou des actions dans le capital de différentes entreprises françaises ou étrangères ; la réalisation de toutes prestations de services (assistance administrative, comptable et juridique, direction financière, gestion des ressources humaines, stratégie commerciale, ainsi que toutes prestations de services techniques de maintenance, ...) au profit de ses filiales et participations, ainsi qu'à des tiers ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Nicolas GIRARD, demeurant 10, rue Charles Mocquery, 21000 DIJON. Immatriculation : RCS de DIJON.

L2603847



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PACE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 15/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PACE

Objet social : En tous lieux, l'acquisition, la construction, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement, la mise à disposition gratuite au profit des associés de tous terrains, immeubles et biens immobiliers. Exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité. L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit de tiers et notamment des associés.

Siège social : 5 rue de la Maladière, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX
Capital : 4 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Co-gérance : M. PERAZZI Antoine 8 impasse Gagnereaux 21000 DIJON et M^{me} GRILLOT Pascale 8 impasse Gagnereaux 21000 DIJON
L2603868



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

P-INVEST

Avis de constitution

Par acte SSP du 17/07/2026, il a été constitué une société : DENOMINATION SOCIALE : P-INVEST - FORME : SC - CAPITAL : 1 170 000 € SIEGE : 24 Chemin des Glacis 21240 TALANT - OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; DUREE : 99 ans GERANCE : Pierrick BRUCHON, 24 chemin des Glacis 21240 TALANT CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes, à quelque titre que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés RCS DIJON.

Pour avis.

L2603864

LMHM
DEVELOPPEMENT
45, Grande Rue
21110 TART LE BAS

CONSTITUTION

Par ASSP en date à TART LE BAS du 16/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS unipersonnelle. Dénomination : LMHM DEVELOPPEMENT. Siège : 45, Grande Rue, 21110 TART LE BAS. Durée : 99 ans. Capital : 300 000 euros. Objet : la prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, agricoles, immobilières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement ; l'administration, la détention et la gestion des parts ou des actions dans le capital de différentes entreprises françaises ou étrangères ; toutes prestations de services, conseils, études, assistance, notamment en matière administrative, juridique, comptable, financière, de gestion et de trésorerie. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Cédric DAVID, demeurant 45, Grande Rue, 21110 TART LE BAS. Immatriculation : RCS de DIJON.

L2603883



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

B-INVEST

Avis de constitution

Par acte SSP du 17/07/2026, il a été constitué une société : DENOMINATION SOCIALE : B-INVEST - FORME : SC - CAPITAL : 292 000 € SIEGE : 24 Chemin des Glacis 21240 TALANT - OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; DUREE : 99 ans GERANCE : Pierrick BRUCHON, 24 chemin des Glacis 21240 TALANT CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes, à quelque titre que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés RCS DIJON.

Pour avis.

L2603866



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

MJ IMMO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MJ IMMO

Objet social : L'achat, la mise en valeur, la rénovation, la vente et la location de tous biens et droits immobiliers. L'acquisition et l'aménagement de terrains, la construction de tous immeuble en vue de leur revente ou de leur location. La production et la vente d'électricité et notamment d'électricité photovoltaïque. La participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achats de titres sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements.

Siège social : 33 A route de Marigny, 21140 SAINT EUPHRONE

Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M. HENRIET Jean-Philippe 33 A route de Marigny 21140 SAINT EUPHRONE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Chaque action donne le droit au vote.

L2603889

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



Me Mathieu THAVAUD
21140 SEMUR EN AUXOIS

SCI CHEZ MAMIRE
10 rue du Pont Joly
21140 SEMUR-EN-AUXOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 20 juillet 2026 par Maître Mathieu THAVAUD, Notaire à SEMUR EN AUXOIS (21140) - 26 rue Jean-Jacques Collenot, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI CHEZ MAMIRE
Objet social : La société a pour objet :
- l'acquisition la gestion et, plus généralement l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous bien ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ;
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ;
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Siège social : 10 rue du Pont Joly, 21140 SEMUR EN AUXOIS ;
Capital : 225 500 €
Apport immobilier : Apport effectué par Messieurs Vincent et Benoit MATHIOT : Commune de SEMUR EN AUXOIS (Côte-d'Or) : sect. AE n° 662 pour 36a 15ca, estimé à 225.000.00€.
Le surplus étant des apports en numéraire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Co-gérance : M. MATHIOT Vincent, 17 rue Charles Chesfon, 92270 BOIS COLOMBES et M. MATHIOT Benoit, 62 rue du Bourg Voisin, 21140 SEMUR EN AUXOIS

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ;
Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
L2603860

CD CONSEIL
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Le Grand Chemin, 21310 RENEVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : CD CONSEIL
Siège social : 9 Le Grand Chemin, 21310 RENEVE
Objet social : La gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et tous titres quelconques qu'elle pourrait acquérir ou qui pourraient lui être apportés ; La prise de participation dans toutes sociétés, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Pierre CHARTIER-DURAINCY demeurant 9 Le Grand Chemin, 21310 RENEVE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis La Gérance
L2603805



MDB26
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
37 rue Elsa Triolet - Parc Valmy
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 21/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MDB26
Siège : 37 rue Elsa Triolet - Parc Valmy, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : L'activité de marchand de biens ; La promotion immobilière, l'achat, la vente, la location et l'aménagement de tous immeubles, l'aménagement et la revente de tous terrains ; La prise de participations financières dans tous groupements, sociétés ou entreprises, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce, par tous moyens notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Jérôme BURRIER, demeurant Chemin de Dessous le Clos, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président
L2603899



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

GT50 INVEST
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GT50 INVEST
Objet social : En tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité. L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Siège social : 14 place Madeleine, 21200 BEAUNE
Capital : 10 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Gérance : M. THENARD Guy 23 Le Meix 21200 BOUZE LES BEAUNE
L2603870

VALIER
PATRIMOINE
SAS au capital de 3 000 €
Siège social :
4 B chemin de la noue
21110 AISEREY
Société en cours de constitution

Par acte SSP du 7 juillet 2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VALIER PATRIMOINE
Forme : SAS
Siège social : 4 B chemin de la noue 21110 AISEREY
Capital : 3 000 €
Objet : L'activité d'agence immobilière, de gestion locative, de syndic et toutes activités connexes.
Durée : 99 ans.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Transmission des actions : Les statuts prévoient une clause d'agrément des cessions d'actions.
Président : Madame Aline CHEVALIER demeurant au 4 B chemin de la noue 21110 AISEREY
Immatriculation au RCS de DIJON Le Président, ayant pouvoir à cet effet.
L2603823



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

JEAGAR
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 16/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JEAGAR
Objet social : En tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité. L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Siège social : 28 rue Louis de Broglie, Parc Technologique, 21000 DIJON
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Co-gérance : M. GENDREL Vincent 10 Chemin de la Rente de Giron 21000 DIJON et M^{me} BILLOT Emilie 10 Chemin de la Rente de Giron 21000 DIJON
L2603863

SCI LAHKO NOC

Par ASSP en date du 10/07/2026 à DIJON, il a été constitué : Forme : SCI. Dénomination : LAHKO NOC. Siège : 6 A, rue Audra - 21000 DIJON. Objet : acquisition, vente, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non et de terrains ; obtention de crédits, prêts ou facilités de caisse. Durée : 99 ans. Capital : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Romain HOCEVAR, demeurant 6 A, rue Audra 21000 DIJON et Brigitte HOCEVAR, demeurant 17, rue Principale 89290 VENOTY. Cessions de parts : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément d'associés représentant au moins les deux tiers du capital social. Immatriculation : RCS DIJON.
L2603824



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

B.M.O.
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes :
dénomination sociale : B.M.O.
capital : 10.000 € divisés en 10.000 actions de 1 €, entièrement souscrites et libérées
apport en numéraire : 10.000 €
siège social : 1 rue des Artisans 21540 MESMONT
objet : la fabrication, l'achat, la vente, la livraison de tous produits relatifs à la construction et au bâtiment, notamment le béton moulé et les produits associés ; la location, le négoce et le courtage de matériels et produits pour le bâtiment et les travaux publics ; le transport public routier de marchandises et/ou la location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de tout tonnage
durée : 99 années
président : société BRENOT CONSULTING TP dont le siège est situé 7 rue de la Tiare 21110 TART-LE-HAUT
conditions d'admission et de droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve de la déchéance encourue pour défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses actions, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom, au plus tard à la date de la décision collective
agrément : toute cession ou mutation d'actions, à titre onéreux ou gratuit, ne peut être réalisée qu'entre associés ou bien autorisée par les associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents, votant à distance ou représentés, cette majorité étant en outre déterminée compte tenu de la personne et des actions de l'associé dont les titres sont transmis
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis et mention
L2603893

SELARL ALEXANDRE BRUYERE ET THOMAS BOURLIERE
NOTAIRES ASSOCIES
287 RUE DE CREQUI
69363 LYON CEDEX 07

JURASICAR

Par acte authentique reçu par Maître Thomas BOURLIERE, notaire, en date du 06/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JURASICAR
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, de tout bien immobilier à tout usage, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : 3 rue Sophie Grangier (21120) Villecomte.
Capital : 450000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. LEGER François Louis Pierre, demeurant 3 rue Sophie Grangier (21120) Villecomte, et M^{me} PINAY Dominique Marie Christine, demeurant 3 rue Sophie Grangier (21120) Villecomte.
Clause d'agrément : Agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon
L2603902



TR CONSEIL
PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
3, place de la France Libre
21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 22 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : TR CONSEIL PATRIMOINE ; Siège : 3 place de la France Libre 21000 DIJON ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 1 000 euros ; Objet : Le conseil en investissement financier (CIF) au sens des articles L.321-1 et L.541-1 du Code monétaire et financier, consistant notamment à fournir des recommandations personnalisées relatives à une ou plusieurs opérations portant sur des instruments financiers, ainsi que le conseil portant sur la fourniture de services d'investissement, sous réserve de l'obtention des agréments requis pour cette activité. Le conseil en matière de placements financiers, de produits d'épargne, d'assurance -vie, de capitalisation, de retraite, de prévoyance et, plus généralement, de solutions d'investissement et de couverture des risques, dans le respect des réglementations applicables aux intermédiaires en assurance et en opérations de banque et services de paiement, le cas échéant après obtention des statuts, immatriculations et habilitations requis. Le conseil en gestion de patrimoine et en organisation patrimoniale, pour les particuliers, dirigeants, professionnels et personnes morales, notamment l'analyse et le diagnostic de la situation civile, matrimoniale, professionnelle, fiscale et successorale, la définition d'une stratégie patrimoniale globale et son suivi dans le temps. Le conseil en stratégie financière, en allocation d'actifs, en constitution, structuration, arbitrage et transmission de patrimoines privés ou professionnels, incluant le conseil en optimisation juridique et fiscale dans la limite d'une activité accessoire de conseil, à l'exclusion de la rédaction d'actes sous seing privé pour autrui à titre habituel lorsqu'elle est réservée à certaines professions réglementées. Le conseil aux entreprises en matière de structure du capital, de financement, de trésorerie, de gestion des risques financiers, de politique de distribution (dividendes, rémunération des dirigeants, etc.), ainsi que le conseil en ingénierie financière lié aux opérations de croissance, de cession ou de transmission, lorsqu'il ne relève pas d'une activité réglementée réservée. Le conseil en gestion de trésorerie et en gestion financière pour les personnes morales ne relevant pas du monopole bancaire, incluant l'analyse des flux financiers, la mise en place de reportings, tableaux de bord, procédures et outils de pilotage, dans le respect des dispositions relatives au démarchage et à la commercialisation de produits financiers. La réalisation d'études, d'analyses, d'audits, de diagnostics et de simulations en matière patrimoniale, financière, économique, juridique et fiscale, et la rédaction de rapports, lettres de mission, préconisations et notes de synthèse à destination des clients. L'intermédiation et, le cas échéant, la mise en relation de la clientèle avec des établissements de crédit, entreprises d'investissement, compagnies d'assurance, organismes de placement collectif, sociétés de gestion, plateformes d'investissement ou tout autre professionnel réglementé, sans réception de fonds, effets ou valeurs pour le compte de tiers, et sous réserve de l'obtention préalable de tous statuts et immatriculations requis par les textes en vigueur. Plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire, dès lors qu'elles ne contreviennent pas aux dispositions légales et réglementaires applicables aux activités de conseil

en investissements financiers, de gestion de patrimoine, d'intermédiation financière et, plus largement, aux activités réglementées du secteur financier, et qu'elles ne sont pas réservées à des professions réglementées. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Thibault ROY. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis Le Président

L2603918



SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

GRUET 21
Constitution SCI GRUET 21

Suivant acte reçu par Me François PENY, notaire à DIJON, le 10 juillet 2026 a été constituée la société civile «GRUET 21», siège BROCHON (21220), 36 rue du 8 Mai 1945. Capital 1.000 €. Apports numéraires :1000€. Objet social : acquisition, administration et exploitation par bail ou autrement de tous les immeubles dont la société pourrait devenir propriétaire. Durée : 99 ans . Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Gérants: Mme Sarah VACHON demeurant à BROCHON (21220), 36 rue du 8 mai 1945. Mr Ghislain POTOT demeurant à BROCHON (21220), 36 rue du 8 mai 1945. RCS DIJON
Me François PENY

L2603841



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

ACM
MEDITERRANEE
Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître MUGNERET le 16/07/2026 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : ACM MEDITERRANEE.
SIÈGE SOCIAL : 29 cours Général de Gaulle - 21000 DIJON.
DURÉE : 99 ans.
OBJET : En France et à l'étranger l'acquisition, la prise à bail, la gestion et la location en meublé de tous biens immobiliers, toute activité para-hôtelière.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.
GÉRANCE : M. Louis MARTIN et M^{me} Marie DALEBROUX, son épouse, demeurant à DIJON, 29 cours Général de Gaulle.
IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2603848

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

15 RLB

Par acte authentique du 16/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : 15 RLB
Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation, directe ou indirecte, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourra devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société ;l'acquisition, la détention et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et produits financiers, la souscription et la détention de produits d'assurance et ou de capitalisation.
Siège social : 6 Rue de la Brot 21850 Saint-Apollinaire.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Julien FLEURENTIN, demeurant 8 Seigneurie de la Cour des Closos 21410 Fleurey-sur-Ouche, M. Cédric LABOURIAUX, demeurant 9 Route de Pagny 21250 Lechâtelet
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de la Société exprimé à la majorité des trois quarts du capital social.
Immatriculation au RCS de Dijon L2603892

SCI Famille

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SCI Famille
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 200 €
SIEGE SOCIAL : 21 Impasse Jean-Baptiste Gambut - 21200 VIGNOLES
OBJET : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 200 €
GERANCE : Monsieur Jamel TRAD demeurant 4 rue Noel et Antonin l'Excellent - 21200 BEAUNE et Monsieur Saïd TRIA demeurant 6 rue de la Sarriotte - 21540 SOMBERNON
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON L2603929

ATM BFC

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ATM BFC
Forme : SAS
Capital : 10 000 Euros
Siège social : 36, Route de Beaune - 21170 SAINT USAGE
Objet social : Travaux de couverture et élément de couverture - Traitement de charpentes - Traitement de tuiles - Travaux de toitures - Isolation thermique - Traitement de façades - Vente de produits liés à cette activité - Protection incendie.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Durée : 99 ans
Président : Monsieur John PUCET Né le 14 juin 1990 à DIJON (21), de nationalité française, célibataire, demeurant : 36, Route de Beaune - 21170 SAINT USAGE,
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe de DIJON L2603912



Maître Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

QUANTY SOLUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 21/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : QUANTY SOLUTIONS
Objet social : -La prestation de services de conseil en ingénierie, études techniques et conseil en gestion -Les services de conseil en systèmes d'information et numériques -L'expertise et le conseil en stratégie d'entreprise - L'accompagnement au changement et la transformation digitale -Prestations de services ingénierie de processus, études de certification qualité, études documentaires-Toutes activités de conseil, d'études et d'ingénierie se rattachant à l'activité principale
Siège social : 6 Lotissement des Tranchées, 21310 BEZE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Président : M. POIX Jean-Ludovic 6 Lotissement des Tranchées 21310 BEZE
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire ; Droit de vote : 1 action = 1 voix ;
Clause d'agrément : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale statuant à la majorité des trois-quarts et une voix.

Le Président
L2603934

HYDRO DETECTION SERVICES

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : HYDRO DETECTION SERVICES
SIGLE : HDS
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 2 000 €
SIEGE : 21 Impasse Jean-Baptiste Gambut - 21200 VIGNOLES
OBJET : Le débouchage, le curage et l'hydrocurage de canalisations ; l'entretien, le nettoyage et la maintenance de réseaux ; la recherche et la détection de fuites ; l'inspection vidéo de canalisations ; la détection et la localisation de réseaux enterrés ; les prestations d'assainissement ; les activités de dératisation, désinsectisation et désinfection (3D) ; l'achat, la vente, la location, la maintenance, la réparation et l'installation de matériels, équipements et accessoires liés à ces activités ; toutes activités connexes dans les domaines des services techniques de la maintenance, de l'environnement, des réseaux, des bâtiments et de l'assainissement.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
PREEMPTION : Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés.
PRESIDENT : Monsieur Saïd TRIA demeurant 6 rue de la Sarriotte - 21540 SOMBERNON
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Jamel TRAD demeurant 4 rue Noel et Antonin l'Excellent - 21200 BEAUNE
IMMATRICULATION : RCS de DIJON L2603935



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

La Barbette - Menuiserie

Par acte SSP du 23/07/2026 il a été constitué la société La Barbette - Menuiserie, Société à responsabilité limitée, au capital de 1 500 €, siège social : 2 Quartier de la Gare 21530 LA ROCHE-EN-BRENIL
objet : Menuiserie bois, PVC et alu ; ébénisterie ; confection de mobilier, agencement intérieur ; lesdites activités pouvant être exercées directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apports, de prise en location-gérance, de prise de participation, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, accessoires ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.durée : 99 ans, gérant M. MICHAUD Quentin, 2 Quartier de la Gare 21530 LA ROCHE -EN-BRENIL, immatriculation au RCS de DIJON. L2603928

GRAPPE SOCIETY

Par ASSP en date du 22/07/2026 il a été constitué une SAS à capital fixe dénommée : GRAPPE SOCIETY Capital : 1 000,00 € Objet social : La Société a pour objet social en France et à l'étranger : l'organisation et la promotion d'événements public et privé notamment des concerts, spectacles vivants et évènements culturels. La création, la gestion et l'exploitation sous toutes ses formes de concerts, spectacles vivants et évènements culturels. La production, le conseil et le management d'artistes. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon. Siège social : 20 rue des Combottes 21121 FONTAINE-LÈS-DIJON. Président(e) : M. BOLLOTTE Mathias pour une durée illimitée demeurant 5 rue Jean de Tournes 69002 LYON Directeur général : M. REMY Antoine demeurant 42 bis rue de Montchapet 21000 DIJON ; M. COLLINET Charlie demeurant 21 A rue de la Chaumièrre 21240 TALANT ; M. DE MATOS Thomas demeurant 20 rue des Combottes 21121 FONTAINE-LÈS -DIJON Admission aux AG et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement, par mandataire, par correspondance ou par voie électronique, sur justification de son identité. Clauses d'agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du droit de vote. L2603930

MODIFICATION DE STATUTS

BFC ANGELS CAPITAL

SAS au capital de 1 727 500 €
Siège social : 2 bis, Cours Fleury - 21000 DIJON
979 707 940 RCS DIJON

Aux termes des délibération de l'AGOAE du 21/04/2026, les associés ont pris acte de la nomination de M. Jean-Michel GALICHON, demeurant 10, boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON, en qualité d'administrateur en remplacement de M^{me} Mathilde FAGLIN, ce avec effet au 19/01/2026 et ont pris acte de la fin du mandat d'administrateur de la Société de M. Tristan LAMY à compter du 21/04/2026.
Pour avis. Le Président.
L2603330

SCI EUREKA MAURIN

L'AGE du 30/06/2026 de la «SCI EUREKA MAURIN», SC, capital : 100 €, siège : 24, rue Jean Laillet 21121 DAIX, 499 636 660 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège au 5 B, rue du Lycée - 21000 DIJON à compter du 01/07/2026 et de modifier l'article 4 des statuts. Modification au GTC de DIJON. L2603406

SCI DU BIEF

L'AGE du 04/07/2026 de la «SCI DU BIEF», capital : 152,45 €, siège : 24, rue Jean Laillet 21121 DAIX, 337 994 081 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège au 5 B, rue du Lycée - 21000 DIJON à compter rétroactivement du 01/07/2026 et de modifier l'article 4 des statuts. Modification au GTC de DIJON. L2603421



CENTRAL 1928

Société Anonyme
au capital de 36 590 000 euros
Siège social :
22 boulevard de la Marne
21000 DIJON
015 550 973 RCS DIJON

MODIFICATION DIRIGEANTS

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé la société B1 CONSEIL dont le siège social est à DIJON (21000), 4 Rue Colson, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 934 827 643, en qualité de nouvel administrateur de la Société, pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.
Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2026, Monsieur Patrick JACQUIER a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, en remplacement de Monsieur Alain JACQUIER, décédé.
Pour avis
Le représentant légal
L2603688



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

PLOMBERIE CHAUFFAGE JEANNIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 51.100 Euros
Siège social :
Hameau de Chappe 21430 CENSEREY
R.C.S. Dijon 792 734 915

Aux termes de l'acte de donation de parts sociales reçu par Me Eric PIESVAUX en date du 10/06/2026, les associés ont pris acte de la démission de M. Serge JEANNIN de ses fonctions de cogérant à compter du 10/06/2026 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. M. Olivier JEANNIN qui était cogérant devient seul gérant. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON. L2603799



Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

P.R. INDUSTRIE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000.000 Euros
Siège social :
18 rue de Barive, ZI La Planchotte
21230 ARNAY LE DUC
950 499 996 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 avril 2023 a constaté l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Pierre CLEON et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, le titulaire étant une personne morale non unipersonnelle.
L2603832



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DOMAINE LAMARCHE

Société civile immobilière
au capital de 76 225 euros
Siège social : 21700 VOSNE ROMANEE
353 647 951 RCS DIJON

Décisions unanimes des associés du 22/06/2026 : les associés constatent la démission de M^{me} Marie-Blanche LAMARCHE de ses fonctions de gérante à compter du 22/06/2026.
La gérance

L2603833



Maître Maéva FERRARA
Notaire
5 A rue du Puits de Têt
21160 MARSANNAY LA COTE

SCI DU 31

Société civile immobilière
31 rue Berbissey 21000 DIJON
RCS DIJON 535 380 687

NOMINATION de CO-GERANTS

Suivant décision unanime des associés constatée aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Claire ROCHETTE, notaire à CHALON SUR SAONE, le 10 juin 2026, il a été constaté la démission du gérant Monsieur Patrice LOFFROY, et il a été décidé à l'unanimité de nommer, pour une durée illimitée deux co-gérants de la société : Monsieur Pierre LIBERAS, né à DIJON (21000) le 13 novembre 1949, demeurant à DIJON (21000) 31 rue Berbissey, et Madame Anne Carole Marie Françoise VANDENBERGHE, née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) le 28 février 1959, demeurant à DIJON (21000) 31 rue Berbissey,
Le dépôt légal sera effectué au RCS de DIJON.
Pour avis, le gérant

L2603894



Notaires

SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

FF

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 2A rue du Bois des Grottes
21380 ASNIERES LES DIJON
RCS de DIJON n°983 307 117

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 17/07/2026 a décidé le transfert du siège social au 15 rue Albert Joliet, 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT à compter du 17/07/2026.
Mention : RCS de DIJON

Le notaire.

L2603834



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LDA

Société civile
au capital de 500 euros
Siège social :
1B rue de la Forêt
21560 REMILLY SUR TILLE
843 219 262 RCS DIJON

Par acte des décisions de l'associée unique du 19 mai 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 1 rue du Carré au Frêne 21560 REMILLY SUR TILLE au 1B rue de la Forêt 21560 REMILLY SUR TILLE, à compter rétroactivement du 1^{er} mai 2026.
Pour avis, La Gérante

L2603836

SCM CABINET D'ORTHOPEDIE DU PARC

SCM au capital de 228,67 €
Siège social : 11 bis, cours du Général de Gaulle - 21000 DIJON
421 845 223 RCS DIJON

Suivant décisions unanimes du 25/06/2026, les associés ont pris acte de la démission du Dr Alain LUCET, du Dr Sébastien TOMES et du Dr Martin GONZALVEZ de leurs mandats respectifs de gérant de la Société, ce à compter du 30/06/2026, minuit.
Pour avis.

L2603837

ALHAMBRA CINEMA THEATRE

15, rue des Perrières
21000 DIJON

Modification de la gérance

L'associée unique de ALHAMBRA CINEMA THEATRE (SARL, capital de 40 260€, siège 15 rue des Perrières 21000 DIJON, immat 784 115 784 RCS DIJON) a pris acte, le 10/07/26 de la fin des fonctions de cogérante de Madame Annick MASSU suite à son décès survenu le 25/03/25. Il n'est pas procédé à son remplacement.
L2603840

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

GABSAL
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
18 rue de la Forêt
21560 REMILLY SUR TILLE
933 613 200 R.C.S. Dijon

Par acte des décisions unanimes des associés du 19 mai 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 1 rue du Carré au Frêne - 21560 REMILLY SUR TILLE au 1B rue de la Forêt - 21560 REMILLY SUR TILLE, à compter rétroactivement du 1^{er} mai 2026.

Pour avis : La gérance.
L2603843



OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS
Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

SCI BURELOUT PERE ET FILLES
Société civile immobilière
Capital : 750 000 €
Siège social :
14 rue Théodore de Bèze
21000 DIJON
SIREN n° 898 538 038 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, les associés de la SCI BURELOUT PERE ET FILS ont décidé :

1°) De transférer le siège social de la SCI

Ancien siège : 14 rue Théodore de Bèze 21000 DIJON

Nouveau siège : 1 boulevard Marmot 21000 DIJON à compter du 08 juin 2026

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis : la gérance
L2603850



EXEDRA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
3 RUE DES FRERES PAQUET
21121 FONTAINE LES DIJON
100167170

Aux termes d'une délibération en date du 10/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée EXEDRA a décidé de transférer le siège social du 3 RUE DES FRERES PAQUET, 21121 FONTAINE LES DIJON au 1716 CHEMIN DES CASTILLONNES 13500 NOVES à compter du 10/06/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- le siège social a été transféré du 3 RUE DES FRERES PAQUET, 21121 FONTAINE LES DIJON au 1716 CHEMIN DES CASTILLONNES 13500 NOVES à compter du 10/06/2026 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : 3 RUE DES FRERES PAQUET, 21121 FONTAINE LES DIJON

Nouvelle mention : 1716 CHEMIN DES CASTILLONNES 13500 NOVES

Pour avis Le Président
L2603872

SOCIETE DIJONNAISE D'ENERGIE NOUVELLE (SODIEN)
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 d'euros
Siège social :
Chemin Rente de la Cras - 21000 Dijon
R.C.S Dijon n°792 364 440
N°EUID FR2104.792364440

En date du 26 juin 2026, l'Associé Unique de la Société a nommé pour une durée indéterminée, avec prise d'effet à la date du 26 juin 2026, en qualité de Président de la Société, la société CORIANCE, SAS, au capital de 61.000.000 euros, ayant son siège social au 10 Allée Bienvenue - Immeuble Horizon I à Noisy-le-Grand (93160), immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 412 561 706 et ayant pour n° EUID le n°FR9301.412561706, en remplacement de la société CORIANCE GROUPE (RCS Bobigny 752 807 933) ;
Mention au RCS de Dijon.
L2603882

URGO HEALTHCARE LOGISTICS
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 37 000 €
Siège social :
Zac de Beauregard
710 rue Henry Darcy - 21600 OUGES
798 233 524 R.C.S. DIJON

En date du 06/07/2026, l'associé unique a pris acte de la démission de M^{me} Laure PIERRE, dans ses fonctions de Pharmacien Responsable - Directeur Général Adjoint de la Société, à compter du 6 juillet 2026.
Mention au RCS de DIJON
L2603897

APRR
SA au capital de 33.911.446,80 euros
Siège social :
36 rue du Docteur Schmitt
21850 Saint-Apollinaire
016 250 029 RCS DIJON

Aux termes des délibérations prises lors de l'Assemblée générale en date du 25 juin 2024, il a été décidé de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, à compter du 25 juin 2024 et pour une durée de 6 exercices, la société DELOITTE & ASSOCIES, SAS sise 6 place de la Pyramide, 92098 Paris La Défense cedex, 572.028.041 RCS NANTERRE, en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers Audit, dont le mandat est arrivé à expiration.
L2603914

VM DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 7 5000 euros
Siège social : 20, rue de la Préfecture - 21000 DIJON
440 824 936 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 22/07/2026, Madame Magali GROS, demeurant 6, avenue de la République - 13380 PLAN -DE-CUQUES a été nommée gérant à compter du 01/07/2026 et ce sans limitation de durée.

Pour avis
L2603919

LES MAINS DE SOIE
EURL Au capital de 2 000,00 euros
Siège social :
1 B RUE DU MOULIN
21110 FAUVERNEY
930 652 433 RCS DIJON

Par AGE du 10/07/2026 l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société du 1 B RUE DU MOULIN 21110 FAUVERNEY au 2 IMPASSE DU CANAL 21110 VARANGES et ce à compter du 10/07/2026.
Mention au RCS de DIJON.
L2603933



BOUCHERIE CHEZ VICTOR
SARL à associé unique
Capital social : 1 500 €
Siège social :
3 rue Charles Peguy
21000 DIJON
RCS DIJON 913 791 083

PV AGM du 10/07/2026 : suite au décès de Mr Victor PERROT le 01/07/2026, Madame Adeline CHEVALIER demeurant à DIJON, 1 rue du Bataillon de Choc, a été nommée gérante, pour une durée illimitée, à compter du même jour
Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON
Pour avis
L2603858

ENTREPRISE ALPHA PLATRE

Par AGE du 17/07/2026, les associés de la société ENTREPRISE ALPHA PLATRE, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, Siège social : 3 rue de la Broche 21800 QUETIGNY, RCS DIJON 353 133 531, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Marc FLEUTELOT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son Président Monsieur Marc FLEUTELOT demeurant 10 rue de Pichanges 21490 FLACEY.
Pour avis - Le Président
L2603887

FRANCHE COMTE BOURGOGNE ANGELS DEUX
Société par actions simplifiée à capital variable
au capital minimum de 5000 Euros
Siège social :
2 bis cours Fleury 21000 DIJON
RCS DIJON 918 081 241

Par décision de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire en date du 24 Juin 2026, il a été voté la réduction de la valeur nominale de chaque action de la Société de dix Euros (10 €) à cinq Euros (5 €), avec pris d'effet au 01 Janvier 2025 par absorption des pertes constatées et provisionnées au 31 décembre 2024, sans modification du nombre d'actions existantes et sans remboursement aux associés, cette réduction étant motivée par des pertes. Les statuts seront modifiés en conséquence.
Modification au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour avis, Le Président
L2603855

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

03.80.68.25.55

annoncelegale-jdp@legalnet.org

BDR IMMO 2
Sociétés par Actions Simplifiée
au capital social de 1.700.000,00 Euros
Siège social :
18, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
811 318 229 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 29/04/2026, le capital a été réduit de 1.200.000€, le portant de 1.700.000€ à 500.000€, par annulation de 12 000 actions ordinaires, d'un montant nominal de 100 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. La modification sera déposée au RCS de Dijon.
Pour avis
L2603869

SARL JNW
SARL au capital de 8000 €
Siège social :
8 rue aqueduc darcy 21121 Ahuy
449 009 406 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGO en date du 25/02/2026 les associés ont pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. CIP Axel à compter du 25/02/2026 sans procéder à son remplacement.
Mention au RCS de Dijon
L2603871

POURSUITE D'ACTIVITE

SYMETRIS
S.A.S. au capital de 6.000,00 Euros
Siège social :
29 B, Rue de l'Arquebuse
21000 DIJON
R.C.S. : DIJON 538 671 355

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30/06/2026, l'assemblée générale, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
L2603809

LSH THÉRAPIE
SASU au capital de 600 €
Siège social : 24 Rue des Erables
21800 QUETIGNY
RCS de DIJON n°935 037 697

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 29/06/2026, le président a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de DIJON.
La Présidente
L2603936

DISSOLUTION DE SOCIETE

PETIT ELEC
9, rue de l'Eglise
21110 LABERGEMENT FOIGNEY

DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 29/06/2026, l'Associé Unique de la société PETIT ELEC (SARL au capital de 3 000 € ayant son siège au 9, rue de l'Eglise 21110 LABERGEMENT FOIGNEY, immat 483 958 815 RCS DIJON) a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, a nommé Dominique PETIT, (demeurant 9, rue de l'Eglise 21110 LABERGEMENT FOIGNEY) liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, a fixé le siège de liquidation au 9, rue de l'Eglise 21110 LABERGEMENT FOIGNEY pour toute correspondance et notification d'actes et documents. Dépôt RCS DIJON.
Pour avis.
L2603937

ULMA
SAS ULMA - Société par actions simplifiée - au capital de 33 000 euros
- Siège social : 28 Rue Saulx Tavanès, 21120 LUX - 531 261 196 RCS DIJON : AGE du 02/07/2026 de dissolution anticipée & mise en liquidation amiable Madame Bernadette ULRICH (28 Rue Saulx Tavanès, 21120 LUX), liquidateur, & siège de la liquidation au siège social.
L2603822

GM CONCEPT & RENOVATION
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
5, rue Aristide Berges
21800 SENNECEY-LES-DIJON
Siège de liquidation :
26, rue de la Charme
21490 VAROIS-ET-CHAIGNOT
753 243 518 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 22 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, à savoir le 22 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gabriel MONTERO, demeurant 26, rue de la Charme à VAROIS-ET-CHAIGNOT (21490), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 26, rue de la Charme 21490 VAROIS-ET-CHAIGNOT.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2603907

CLOTURE DE LIQUIDATION

Notaire

SCP GUILARD CONVERS PERRIER

Notaires Associés

7 boulevard de Broses - 21000 DIJON

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PROMENADE DE SEINE
Société civile immobilière
Au capital de 152,45 €
Siège social DIJON (21000), 21 boulevard de la Fontaine aux Suisses
R.C.S. DIJON 353 399 553

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un acte SSP du 04 mars 2026, il a été approuvé les comptes de liquidation de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PROMENADE DE SEINE, il a été donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et il a été constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal de Commerce de DIJON.
L2603900

MBTN
Liquidation
Par acte ssp du 16/07/2026, l'Associé Unique de MBTN (SARL en liquidation au capital de 2 000 €, ayant son siège social et de liquidation 23 route de Dijon 21110 THOREY EN PLAINE, immat 880 541 099 RCS DIJON), a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mickël BRETON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis. Le Liquidateur.
L2603835



BATI-FOURNIER
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social :
74 route de Corcelles 21000 DIJON
Siège de liquidation :
74 route de Corcelles 21000 DIJON
918 753 427 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2026 à DIJON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Clément FOURNIER demeurant à DIJON (21000), 30 rue Vannerie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur
L2603906

TERRA BRICOLAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
20 Rue du Général de Gaulle
21850 SAINT-APOLLINAIRE
903 162 501 RCS DIJON

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant décisions de l'Assemblée Générale en date du 30 avril 2026, les comptes de liquidation, qui font apparaître un solde de 9.651 €, ont été approuvés, le quitus a été donné au liquidateur pour sa gestion, celui-ci a été déchargé de son mandat et la clôture des opérations de liquidation a été prononcée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de DIJON.

Pour avis Le liquidateur
L2603911

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

03.80.68.25.55.

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne



Catherine DELOGE-MAGAUD
14 Rue Jean Giono
21000 DIJON

THYSSILIE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital social de 10 000 EUROS
Siège de liquidation :
10 Route de Dijon
21210 THOISY LA BERCHERE
RCS DIJON RCS 837 750 157

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE en date à DIJON, du 01/07/2026, les associés ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur Madame Camille Gontero et déchargée de son mandat ;
- constaté et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.

Pour avis

L2603922

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

EBM 9

1 promenade de la Bonnette
- 92230 GENNEVILLIERS, R.C.S. NANTERRE : 930 950 381.
Etablissement secondaire à DIJON : 930 950 381 - 2024 B 1195. Activité : Centre de formation par apprentissage, formation continue.

Jugement du tribunal des activités économiques de NANTERRE prononce en date du 9 juillet 2026, la liquidation judiciaire sous le numéro 2026J01082, date de cessation des paiements le 31 mars 2026, désigne liquidateur Me Legras De Grandcourt Patrick 10/14 passage Antoine Riou - 92000 NANTERRE, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc. Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter de la publication au Bodacc du Jugement d'ouverture. L'activité est maintenue jusqu'au 31 juillet 2026.
L2603844

CPFRANCE

51, Rue de Dunkerque - 62500 Saint-Omer. RCS BOULOGNE SUR MER : 934 741 034. Etablissement secondaire à DIJON : 934 741 034 - 2025 B 7. ACTIVITE : Exploitation d'un commerce de prêt-à-porter pour hommes, femmes et enfants ; Vente au détail de tous produits textiles, vêtement et chaussures, bijoux fantaisie, tous articles de maroquinerie, tous accessoires et parfums. Ainsi que la création, l'acquisition, l'exploitation commerciale et industrielle, la vente et la prise de gérance de tous fonds de commerce se rattachant à l'objet précité, éventuellement la représentation de firmes françaises ou étrangères

Jugement du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer en date du 9 Juillet 2026 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ruffin Mandataires Et Associés - Rm&a - Représentée Par Me Marion Ruffin-Michaux 5, place d'Angleterre - 62200 Boulogne-sur-Mer.
L2603845

COMPTABILITÉ

LAMBIN Véronique

03.80.68.25.55

compta.jdp@legalnet.org

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL
DIJON CORDELIERS
Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

EPOUX GRISON

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Ludovic BONIN, de la société d'exercice libéral par actions simplifiée de notaire dénommée «OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à DIJON (Côte -d'Or), 4 place des Cordeliers, CRPCEN 21001, le 21/07/2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Alain Fernand GRISON, retraité, et M^{me} Josette CONSSO-BARRIO, retraitée, demeurant ensemble à FONTAINE LES DIJON (21121) 20 rue de Savoie.
M. est né à DIJON (21000) le 17 juin 1950,
M^{me} est née à ROCHECHOUART (87600) le 7 novembre 1950.
Mariés à la mairie de DIJON (21000) le 15 juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion conformément à l'article 1397 du Code Civil

Le notaire.

L2603903

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOURLOTTE
Avocats

10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

C.B.N.F

SASU au capital de 60 000 €
FENAY (21), 1 rue du Tilleul
R.C.S. DIJON 017 250 291

Par décision du 16/07/2026, l'associée unique, la société AC.fi, SASU au capital de 802 500 € ayant son siège social à FENAY (21), 1 rue du Tilleul, immatriculée sous le numéro RCS DIJON 799708 607, a décidé la dissolution sans liquidation de la société C.B.N.F par application de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle de patrimoine de la société C.B.N.F à la société AC.fi, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter du lendemain de la publication de la dissolution au BODACC, accordé aux créanciers, ces derniers n'aient pas formé opposition à la dissolution, ou en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en 1^{ère} instance ou que le remboursement des créances aient été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions des créanciers seront reçues au Tribunal de commerce de DIJON (21). La disparition de la personnalité morale et la radiation de la Société au RCS de DIJON s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Pour avis, la Gérance.

L2603838

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

TERRES ET VIGNES XL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juillet 2026 à CHAMPLOST (89210), il a été constituée une Société par Actions Simplifiée.

Dénomination sociale : TERRES ET VIGNES XL.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises,

La réalisation de toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital social : 3 000 €.

Siège social : 6 rue de Champlost, Chatton 89210 CHAMPLOST.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Président : M. Xavier LENFANT, demeurant à CHAMPLOST (89210), Chatton, 6 rue de Champlost.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).

Pour avis et mention, le président.
L2603851

MODIFICATION

DE STATUTS



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

VKP CONSULTING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
48 rue Porte Auxerroise
89200 AVALLON
R.C.S. Auxerre 922 359 302

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 21 février 2026, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 48 rue Porte Auxerroise - 89200 AVALLON au 28 rue Georges Pompidou - 89700 TONERRE à compter du 21 février 2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2603702

SCEA DU CHEMIN DU PUIS

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 251 700,00 €

Siège social :
30 rue des Chênes
Grange le Bocage
89260 PERCENEIGE
849 412 069 RCS SENS

L'AGE du 1^{er} juillet 2026 a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Éric ROUSSELLE.

Pour avis, la gérance.

L2603923



HOLDING CG

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social :
9 rue Dampierre, 89000 AUXERRE
492 860 614 RCS AUXERRE

Au terme d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2026, il résulte que le mandat de la société BDS AUDIT, domiciliée 34 rue de la Coopérative 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et n'a pas été renouvelé. L'Assemblée générale a décidé de nommer la société Audit & Conseil SENS, domiciliée 6 Rue de la Gaillarde Espace Cristal 89100 SAINT CLEMENT, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Pour avis Le président

L2603819



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

JF IMMO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 13 000 €

Siège social :
60 avenue du Moulin du Président
89000 AUXERRE
440 217 024 RCS AUXERRE

Le 12/06/2026 il a été pris acte de la démission de M. Jacques VANDELLE de ses fonctions de co-gérant de la société.
L2603924

SARL GANET FRERES ESPACES VERTS

L'AGM du 06/07/2026 de la SARL «GANET FRERES ESPACES VERTS», capital : 1 000 €, siège : 19 rue des Martins 89630 QUARRE LES TOMBES, 941 934 317 RCS AUXERRE, a pris acte de la démission d'Olivier GANET de ses fonctions de cogérant à compter du 06/07/2026. Modif de l'art. 18 des statuts.
L2603940



C-G2

Société par actions simplifiée
au capital de 70 000 euros

Siège social :
14 Cours Chambonas,
89100 SENS
452 881 774 RCS SENS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 30 juin 2026, il résulte que le mandat de la société BDS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis La Présidente

L2603828



Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

PEPINIERES NAUDET LORDONNOIS

SARL au capital de 1 200 000 €

Siège social :
1 Impasse des Pépinières,
Lordonnois,
89144 LIGNY-LE-CHATEL
393 092 721 RCS AUXERRE

Augmentation de capital

Aux termes de l'assemblée générale du 30/06/2026 le capital social a été augmenté de 250 005 euros par apport de numéraire pour être porté de 1 200 000 euros à 1 450 005 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L2603827

DISSOLUTION

DE SOCIETE

LE BARON

SAS au capital de 1.000 Euros

Siège social :
31 rue de la République
89150 SAINT VALÉRIEN
930 915 392 R.C.S. de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 31/05/2026 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. GHBARA MOURAD, demeurant 52 rue de Presles - 93300 AUBERVILLIERS, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de SENS.
L2603826

AVIS DIVERS

Me Damien LEO

Notaire Associé, 14 rue Pasteur
BP 60636 - 21006 DIJON CEDEX

M^{me} Liliane CHARVET

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT ET AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe en date du 9 juin 2022, M^{me} Liliane CHARVET, née LOISEAU retraitée, demeurant à 1 Avenue Font Sainte Marguerite 89000 AUXERRE, veuve de M Jean CHARVET, décédée à AUXERRE (89) le 19 mai 2026, a institué une légataire universelle.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Damien LEO, 14 Rue Pasteur 21000 DIJON, le 22 juin 2026, dont la copie authentique accompagnée d'une copie figurée du testament ont été adressées au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE le 23 juin 2026, lequel en a accusé réception le 07 juillet 2026 par certificat de réception n° RG 26/00120.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Damien LEO. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
L2603886

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



Essai. Pour mieux faire apprécier les avantages de sa technologie e-Power, le constructeur japonais a emmené son crossover star sur les routes australes de Tasmanie...

Nissan Qashqai e-Power : 1.300 km avec un seul plein



La technologie e-Power reste méconnue. Pourtant, Nissan l'a introduite au Japon il y a déjà une décennie sur le Note. Elle est arrivée en Europe seulement en 2022 sous le capot des X-Trail et Qashqai. Fin 2024, le constructeur avait vendu plus de 1,5 million de modèles e-Power dans environ 70 pays à travers le monde. Originalité majeure : l'association entre un moteur thermique essence et une batterie lithium-ion qui alimentent

un bloc électrique entraînant les roues. Une technologie exclusive à Nissan. Le constructeur résume les avantages de cette motorisation d'une formule explicite : « *l'hybride en mieux* » en précisant : « *l'autonomie d'un diesel, le raffinement et la réactivité d'un véhicule électrique* ». En poussant le principe, on peut (presque) considérer le Qashqai e-Power comme un crossover électrique puisque le trois cylindres 1,5 l turbo essence de 205 ch sert uniquement à produire de l'électricité

pour alimenter le bloc électrique et la batterie. La transmission aux roues se fait exclusivement via le moteur électrique. Un système comparable sur le principe, déjà vu il y a une douzaine d'années sur les Opel Ampera et Chevrolet Volt, sacrées voitures de l'année en 2012. Le succès commercial n'avait pas été au rendez-vous.

Le trois cylindre turbo de la dernière génération e-Power propose un ensemble entièrement renouvelé pour plus d'efficacité, d'agrément et d'économie. David Moss,

le vice-président de la recherche de Nissan, explique la démarche du constructeur : « *Nous avons analysé ce qui fonctionnait sur les générations précédentes, ce qui séduisait le plus nos clients et nous avons repensé le système pour offrir une efficacité maximale, des émissions réduites et une conduite plus silencieuse et plus raffinée, le tout avec des performances équivalentes à celles d'un diesel.* »

4,5 L DE SANS PLOMB TOUS LES 100 KM

On connaît la propension des marques automobiles à clamer haut et fort les avantages de leurs produits mais les chiffres mis en avant confirment le bien-fondé de cette technologie.

À commencer par une consommation conventionnelle limitée à seulement 4,5 l/100 km, assurant une autonomie dépassant 1.200 km. Des émissions de CO₂ limitées ensuite : seulement 102 g/km. Sans oublier un confort acoustique proche de celui d'un modèle 100% électrique. Et, cela va de soi mais c'est encore mieux en le précisant : sans avoir jamais avoir le souci de recharger la batterie, puisque c'est le moteur essence qui s'en charge. Une tranquillité d'esprit appréciable.

Pour démontrer concrètement les avantages du e-Power, Nissan a emmené un Qashqai de série

sur l'Ile de Tasmanie, un joyau en pleine mer au sud de l'Australie. Un tour de l'île de 1.300 km entre parcours côtiers, routes de montagne et autoroutes. Le verdict est concluant : le Qashqai e-Power a roulé 1.300 km avec un seul plein, se contentant d'une moyenne de 4,5 l de sans plomb tous les 100 km. La confirmation d'un test effectué précédemment au Royaume Uni où dans des conditions routières différentes, la consommation moyenne relevée n'avait pas excédé 3,75 l/100 km. Prudemment, Nissan promet à ses clients une autonomie de l'ordre de 1.200 km. Une valeur exceptionnelle sur le marché dont seuls quelques voitures à bi-carburant essence/GPL, comme les Dacia, peuvent se prévaloir... Sans tapage, au sens propre comme au sens figuré, le e-Power change la donne. Nissan imagine le e-Power comme une étape sur le chemin du tout électrique, pour les clients hésitant en raison de l'autonomie encore trop limitée des modèles sur le marché et surtout du maillage d'infrastructures de recharge insuffisant et mal réparti. C'est plutôt pertinent, même si les avantages propres à la technologie e-Power se suffisent à eux-mêmes pour justifier ce choix.

Dominique Marée



Il est de coutume de dire que l'important est dans le voyage, pas dans la destination. Après avoir appliqué cet adage à sa vie personnelle puis à sa vie professionnelle, **Florent Maurin** l'a pris au sens littéral en traversant le sud de l'Europe afin de vérifier que sa manière de créer des jeux vidéo n'était pas une lubie passagère, mais bel et bien une nécessité sociale.

Quand le virtuel rend les causes humaines plus réelles



Le voyage commence très tôt, puisqu'en 1980 Florent Maurin voit le jour à Rouen, mais qu'il grandit en banlieue parisienne. Son père, naturaliste, est en effet assigné au Museum d'Histoire naturelle de Paris. Florent se rend assez vite compte qu'il n'a pas vraiment d'attache à un territoire. Il faut dire qu'à Vigneux-sur-seine, il est assez difficile de se revendiquer du terroir quand on n'y est pas né – et même quand y est né, finalement. Pour lui, les attaches sont donc majoritairement sociales et le fait de pouvoir côtoyer une grande diversité de personnes entretient cette vision du monde.

BAC TO BUSINESS

Après avoir passé son bac en 1998, Florent enchaîne avec deux ans de prépa HEC, puis poursuit logiquement son parcours avec deux ans à École Supérieure de Journalisme de Lille. Là encore, il est entouré d'étudiants qui se définissent par leur région, leur ville, leur lopin de terre... un sentiment d'appartenance qui lui est inconnu.

En 2002, premier boulot de journaliste chez Bayard pour la revue « Okapi ». Florent Maurin continue dans la presse jeunesse et arrive sur la plateforme numérique pour enfants « BayaM ». Là, on prépare des podcasts, des vidéos... et on fait des articles sur les jeux vidéo, un médium qui l'intéresse particulièrement. Il reste plusieurs années à ce poste, mais il a des envies d'ailleurs. Quand Nathalie Kosciusko-Morizet, alors Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement numérique, lance un appel d'offre concernant le serious gaming (des jeux avec un fond « sérieux » voués à faire réfléchir les joueurs) récompensant 48 projets en leur allouant un budget de production, il saute sur l'occasion. En collaboration avec Nabil Wakim, journaliste au Monde, l'ESJ de Lille et quelques amis développeurs, Florent propose un jeu parodique sur les primaires de la gauche. Le groupe obtient un financement qui permet la création du jeu « Primaires à gauche » qui, malgré un retard de sortie dû aux affaires de peignoir de bain de Dominique Strauss-Kahn, est un succès avec plus de 150.000 parties jouées suite à sa sortie le 24 juin 2011. Avec cette expérience, Florent en est maintenant



En 2014, Florent Maurin crée une société de développement de jeux vidéo baptisée The Pixel Hunt (thepixelhunt.com). Crédit : DR

certain : son avenir s'écrit dans le monde des serious games.

LE VOYAGE DES AUTRES

Florent se détache progressivement de Bayard et démissionne début 2012 afin de faire du développement de jeux vidéo son activité principale. Continuant son périple, il fonde le studio indépendant The Pixel Hunt en 2014, s'installe en Saône et Loire en 2015 et vit principalement grâce à des commandes pour engranger assez de trésorerie avant de se lancer dans un projet plus personnel. Mais comment trouver un sujet valant ce risque ? En 2016, la réponse à cette question s'impose d'elle-même lorsqu'il lit sur le site du Monde l'article particulièrement novateur de Lucie Soullier nommé « Le voyage d'une migrante

syrienne à travers son fil WhatsApp ». Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un véritable fil WhatsApp rendu visuellement comme tel à l'écran, qui plonge le lecteur dans l'histoire de deux Syriens, Kholio et Dash, ayant quitté Damas pour trouver asile en Allemagne. Kholio a laissé sa femme, Mimoty, (également la sœur de Dash) en Syrie. Ce fil WhatsApp devient alors littéralement la ligne de vie de ces deux expatriés. La lecture de cet article est très poignante et bouleverse Florent. Il tient son sujet. Après avoir contacté les personnes concernées et obtenu le droit d'en faire un « jeu » – même si ce n'est pas vraiment le terme idoine –, le développement de ce qui deviendra « Enterre-moi, mon Amour » commence. Co-produit par Arte (comme beaucoup des productions

« C'est rassurant de se dire qu'on ne se cherche pas de faux problème, mais qu'on fait partie d'une communauté qui s'inscrit dans la réalité de notre monde »

de Florent Maurin), ce titre fait grand bruit et rencontre un succès mérité. Il fait également réfléchir de nombreux joueurs sur les motivations profondes des migrants, les conditions réelles de leur exode, et les rend plus « réels » que des chiffres dans des relevés statistiques. À nouveau, Florent estompe le côté géographique pour mettre en avant l'humain qui, lui, est universel.

ON THE ROAD AGAIN

Au fil de ses créations, Florent se remet constamment en question. En 2025, il finit par épouser celle qui fait battre son cœur depuis plus de 20 ans. Elle incarne non seulement son passé, mais également son futur, et c'est de cela que va parler son prochain projet. Il le nomme « Ithaca » (Ithaque, en anglais),

comme la patrie d'Ulysse, le point d'arrivée de la fabuleuse Odyssée d'Homère. Son prochain « jeu » reprendra ce mythe en l'adaptant à la question du réchauffement climatique, avec à la place d'Ulysse une femme nommée Pénélope (tiens donc...), avocate d'affaires dans les questions environnementales. Frustrée à cause de ses procès qui ne sauvent finalement pas grand-chose, elle se dirige en voiture vers Ithaca, une ville énigmatique. Un road-trip long et difficile, d'autant plus qu'elle a dans son coffre... un otage, en la personne d'un patron d'une grosse société responsable en partie du naufrage climatique. Mais le voyage change les gens, justement parce qu'ils rencontrent d'autres gens.

Pour commencer à produire Ithaca, Florent Maurin décide de lancer un financement participatif et de lui-même partir sur les routes pour le promouvoir. Il parcourt ainsi 6000 kilomètres jusqu'à Ithaque (la vraie), en voiture électrique. Et pour bien montrer que tout est possible, il choisit une Renault ZOE, une citadine. Sur le chemin, il rencontre d'autres développeurs de jeux vidéo et leur demande s'ils sont eux aussi concernés par la question, ou s'il s'agit d'une lubie de sa part. À son grand étonnement, tous lui disent que cette cause est importante. À la fin de son périple, le financement est réussi et Florent a une nouvelle fois prouvé que les attaches des êtres humains sont sociales, et non territoriales. Sur les grands sujets, tout le monde se retrouve et les frontières ne sont que ce qu'elles sont : des lignes imaginaires.

JEAN-FRANÇOIS CAUX

1997

Naissance le 10 août à Rouen.

juin 2002

Début de sa carrière de journaliste.

6 février 2014

Création de The Pixel Hunt.

17 août 2015

Arrivée en Bourgogne.

27 octobre 2017

Sortie de « Enterre-moi, mon Amour ».



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

